

INCENDIES CRIMINELS

LES COMMANDITAIRES ET LEURS RELAIS DÉMASQUÉS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8620 LUNDI 19 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Les exportations en hausse

Page 5

RÉGULATION DES PRIX

TEBBOUNE SERRE LA VIS AUX INTERMÉDIAIRES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'élaboration d'un projet de texte pour réglementer strictement l'activité des intermédiaires et des revendeurs entre producteurs et citoyens. La décision a été prise, hier, lors du Conseil des ministres, dans un contexte de suivi renforcé des prix à l'échelle nationale. Page 24



JOURNÉE DE L'UNITÉ NATIONALE SAHRAOUIE

La RASD appelle l'ONU à faire pression sur le Maroc

Page 3

AFFRONTEMENTS, PILLAGES ET DES BÂTIMENTS INCENDIÉS

Scènes de chaos en France

Page 7

COUPE DE LA CAF

L'USMA qualifié en phase de groupes

Page 12

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

BUDGET 2027 DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Soutenir l'esprit entrepreneurial à l'université

S'engageant à faire de l'université un véritable producteur de richesse en valorisant l'esprit d'innovation et d'entreprenariat, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présenté les grandes orientations de son secteur pour l'exercice 2027, lors de son audition par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027, Baddari a annoncé une enveloppe de 843,81 milliards de dinars en autorisations d'engagement, en hausse de 8,25 % par rapport à 2026, et de 847,26 milliards de dinars en crédits de paiement, en progression de 4,97 %.

Le ministre a assuré que ce budget sera consacré accompagner une évolution plus profonde du rôle de l'université, défendant une université appelée à devenir un espace producteur de richesse, capable de rapprocher davantage la formation, l'innovation et les besoins de l'économie nationale. Il a ainsi affirmé que cette ambition repose sur trois missions complémentaires, à savoir « l'enseignement et la formation, la recherche scientifique utile et la création de richesse à travers la création d'entreprises économiques, qu'il s'agisse de start-up ou de petites et moyennes entreprises ».

Dans cette perspective « l'adaptation des parcours universitaires aux mutations économiques et technologiques « constitue l'un des principaux chantiers annoncés pour 2027 par le ministre. Evoquant le développement de spécialités liées à l'intelligence artificielle et aux technologies de pointe. Les formations doctorales, quant à elles, aussi seront davantage orientées vers les domaines stratégiques et les priorités du développement national.

Le premier responsable du secteur a indiqué que cette orientation s'appuie sur un réseau universitaire qui accueille près de 1,84 million d'étudiants, précisant que « 79 % des offres de formation sont désormais orientées vers les sciences, les technologies et les métiers d'avenir ».

Parmi les mesures engagées figurent la création de l'École nationale supérieure d'optique et d'ingénierie à Sétif, le développement de formations à double diplomation et l'introduction de nouvelles spécialités en coordination avec le ministère de la Santé. Sept nouvelles offres de formation à double diplôme ont ainsi été lancées dans cinq universités.



Kamel Baddari.

Le ministre a aussi évoqué « la numérisation des parcours et des dispositifs d'orientation », notamment par le recours à l'intelligence artificielle et aux modèles de langage, dans la perspective « d'une université plus accessible et mieux préparée aux évolutions des compétences ».

PRÈS DE 3700 BREVET D'INVENTION PRÊT À L'EMPLOI

La transformation de l'université passe aussi par une meilleure exploitation des résultats scientifiques. Sur ce volet, Baddari a fait état de plus de 80 produits susceptibles d'être industrialisés et commercialisés, ainsi que de plus de 3 699 brevets d'invention recensés et de 936 projets présentés comme relevant du dispositif « Protomarket ». Ce qui permettrait de trouver des débouchés concrets dans le tissu économique. C'est dans cette perspective que le secteur entend poursuivre l'accompagnement des projets innovants et le rapprochement entre les établissements universitaires et les acteurs économiques. L'objectif étant de permettre aux travaux de recherche de dépasser le cadre académique pour contribuer à la production, à la commercialisation de nouveaux produits et à l'émergence d'entreprises de différentes tailles.

La démarche de l'amélioration de la qualité fait également partie des axes prioritaires. Baddari a ainsi fait savoir que « Plus de dix établissements universitaires ont récemment obtenu une certification internationale ISO 9001 ». La généralisation des démarches d'accréditation contribuerait inexorablement à accompagner la modernisation de la gouvernance et à l'amélioration des performances des établissements. Par ailleurs, le ministre a souligné la place accordée aux conditions de vie des étudiants dans le budget de 2027. L'hébergement, la restauration, le transport, le sport et les activités culturelles figurent parmi les domaines concernés.

A l'issue de la présentation, les membres de la commission ont soulevé plusieurs préoccupations relatives au quotidien des étudiants. Les difficultés d'hébergement dans les résidences universitaires et les contraintes de transport, notamment dans les grandes villes comme Alger, ont fait parties des principales problématiques abordées. Les députés ont aussi appelé à accélérer la numérisation de la restauration universitaire afin d'améliorer sa gestion et de garantir des repas complets et équilibrés. La qualité de la formation a constitué un autre point de vigilance, avec la nécessité de privilégier le niveau des enseignements et les compétences acquises plutôt que la seule progression des effectifs.

Les conditions professionnelles des enseignants ont également été évoquées, notamment le logement de fonction et la modernisation des laboratoires scientifiques. Enfin, les élus ont soulevé la question du départ à l'étranger des compétences nationales et plaidé pour un soutien plus important aux projets innovants et aux incubateurs d'entreprises.

Il convient de noter que pour le ministre, le budget 2027 contribuerait sans aucun doute à soutenir une université qui forme, produit des connaissances et participe davantage à la dynamique économique du pays. Une ambition qui place la qualité de la formation, les conditions de vie des étudiants et la valorisation concrète de la recherche au cœur des priorités du secteur.

Sihem Bounabi

EDUCATION NATIONALE

Cinq syndicats haussent le ton

LE COLLECTIF des syndicats autonomes de l'éducation nationale réclame l'accélération de la révision du statut particulier, une revalorisation des indemnités et une prise en charge urgente des difficultés socioprofessionnelles des personnels. Dans une déclaration rendue publique à l'issue d'une réunion tenue à Alger, le syndicat attire l'attention sur plusieurs dossiers en suspens, tout en dénonçant la dégradation du pouvoir d'achat, la surcharge des classes et la persistance de la violence en milieu scolaire.

La rentrée scolaire 2026-2027 est intervenue dans un contexte marqué par de nombreuses préoccupations professionnelles et sociales. C'est le constat dressé par le Collectif des syndicats autonomes de l'éducation nationale, qui a consacré sa réunion à l'examen des principaux dossiers en attente, notamment la révision du statut particulier, la réforme du système éducatif, les libertés syndicales et la situation sociale des travailleurs du secteur.

À ce titre, le Collectif insiste sur la nécessité d'accélérer la publication de la version révisée du statut particulier, estimant indispensable de corriger les insuffisances relevées et de garantir un traitement équitable aux différentes catégories professionnelles, particulièrement celles qui s'estiment lésées.

Parmi les principales revendications, figure également la révision du régime des primes et des indemnités. Le Collectif réclame notamment le relèvement de la prime pédagogique de 4 à 7 %, considérant cette mesure comme un moyen de reconnaître la place des personnels de l'éducation et, en particulier, des enseignants dans la société.

La dégradation du pouvoir d'achat constitue un autre sujet de préoccupation. Les syndicats plaident pour la création d'un observatoire national du pouvoir d'achat, chargé de suivre l'évolution de la situation et de contribuer à une meilleure prise en compte des difficultés des travailleurs.

Le Collectif appelle, par ailleurs, à une prise en charge urgente des corps communs et des travailleurs professionnels, dont il souligne les conditions professionnelles et sociales particulièrement difficiles. Ces catégories, qui assurent des missions essentielles au fonctionnement des établissements scolaires, doivent, selon les syndicats, bénéficier d'une attention particulière.

En plus des revendications salariales, les syndicats autonomes plaident pour une réforme approfondie du système éducatif. Ils préconisent une démarche participative associant experts, spécialistes, partenaires sociaux et acteurs de terrain. Ils demandent également la relance du Conseil national de l'éducation afin de contribuer à l'élaboration des grandes orientations de la politique éducative nationale, à l'abri des considérations idéologiques et politiques.

Sur le plan syndical, le Collectif appelle à la protection des libertés syndicales garanties par la Constitution. Il réclame une révision des lois n° 23-02 et n° 23-08, qu'il estime restrictives. Il exhorte également le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à donner suite aux engagements pris lors des échanges avec les syndicats à la fin du mois de juin dernier.

La situation dans les établissements scolaires suscite également des inquiétudes. Le Collectif dénonce la persistance de la surcharge des classes et de la violence en milieu scolaire, appelant à des solutions urgentes et durables.

Il pointe, en outre, les difficultés rencontrées dans le règlement de plusieurs problèmes du secteur à travers les wilayas, mettant en cause le manque de sérieux de certains directeurs de l'éducation dans leurs relations avec les organisations syndicales. Il met en garde contre les conséquences d'une absence de dialogue et contre la poursuite du blocage des dossiers soulevés par les représentants des travailleurs. En conclusion, le Collectif des syndicats autonomes de l'éducation nationale appelle à une intervention urgente du président de la République pour accélérer le traitement des revendications présentées. L'objectif affiché est de renforcer la stabilité du secteur, de préserver la dignité des personnels et d'améliorer les conditions de fonctionnement de l'école algérienne.

Lynda Louifi



DÉBUT DE LA CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À BÉJAÏA

Sous le signe de la sécurité alimentaire

LE COUP d'envoi officiel de la campagne de labours-semailles 2026-2027 a été donné dans la wilaya de Béjaïa depuis la commune de Timezrit, plaçant cette nouvelle saison agricole sous le signe stratégique de la sécurité alimentaire. Présidée par Mohamed Mehdi, secrétaire général de la wilaya et chargé de la gestion des affaires locales, la cérémonie s'est déroulée au sein de l'exploitation agricole de Amar Ikene, située au lieu-dit Koudjih (Timezrit).
Cet événement d'une grande importance a réuni un parterre de personnalités institutionnelles de premier plan, parmi lesquelles Mohamed Cherif Maâmeri, président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le député Farid Brahimi, ainsi que des représentants des corps de sécurité, des autorités locales, des directeurs exécutifs, et de nombreux acteurs du monde rural et bancaire (BADR, UCA, ONTA et le président de la Chambre d'agriculture, en autre autres). Un exposé exhaustif a été présenté, à l'occasion, par le directeur des services agricoles (DSA). Après un bilan de la précédente campagne de moisson-battage, les nouveaux objectifs de la saison 2026-2027 ont été déclinés, avec une priorité claire : l'optimisation des rendements des cultures stratégiques. Au total, ce sont 4 600 hectares qui sont ciblés à travers la wilaya dont 3 900 hectares dédiés au blé dur, 190 hectares consacrés au blé tendre, 460 hectares pour l'orge et 50 hectares de triticale. Pour relever ce défi productif, des moyens humains et matériels conséquents ont été déployés sur le terrain. Le parc mobilisé comprend un important arsenal technique de 1 136 tracteurs, 1 571 charrues, 565 machines de préparation du sol, 38 semoirs et 110 épandeurs d'engrais. Par ailleurs, les intrants indispensables, à l'image des semences et des engrais, ont été mis à disposition des exploitants dans les meilleurs délais afin de sécuriser le démarrage des cultures. Insistant sur l'impératif d'une «synergie collective», le secrétaire général de la wilaya a appelé «à une coordination étroite et permanente entre l'ensemble des partenaires de la filière, à savoir la direction des services agricoles, la chambre d'agriculture, ainsi que les coopératives de céréales et les banques», a-t-il précisé. Cette collaboration étroite vise à garantir un suivi rigoureux sur le terrain et lever rapidement les éventuels obstacles rencontrés par les agriculteurs. En marge de la visite, Mohamed Mehdi est allé à la rencontre directe des professionnels de la terre pour prêter l'oreille à leurs doléances. Il a réitéré «l'engagement des autorités locales à les soutenir», avant de promettre que des mesures d'accompagnement concrètes seront prises pour hisser durablement la production agricole de la wilaya vers de nouveaux sommets et, ainsi, conforter la place de Béjaïa dans la stratégie nationale de souveraineté alimentaire.

N. Bensalem

LA COSOB INSTAURE LE PREMIER CADRE RÉGLEMENTAIRE DES TITRES VERTS

Mobiliser les capitaux au profit des projets durables

L'Algérie vient de franchir une étape importante dans le développement des mécanismes de financement de la transition écologique et climatique, à travers l'adoption du premier cadre réglementaire dédié aux titres verts sur le marché financier algérien.



Une étape importante.

Dans une perspective de mobiliser davantage de capitaux au profit de projets durables et renforcer le rôle du marché des capitaux dans le financement de la transition écologique et climatique, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a annoncé hier l'institution d'un cadre réglementaire dédié à la qualification des titres verts sur le marché financier algérien. Cela à travers l'adoption du règlement n°26-01, modifiant et complétant le règlement n°23-04 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs mobilières. Dans un communiqué, la COSOB a exposé ce nouveau cadre réglementaire, ses modalités mais surtout la portée de cette initiative. Cette réforme «ouvre de nouvelles perspectives aux entreprises souhaitant diversifier leurs sources de financement et aux investisseurs désireux d'orienter leurs capitaux vers des projets présentant des bénéfices environnementaux identifiables», a affirmé la COSOB. Soulignant la contribution de cette réforme au développement de la finance verte et climatique, tout en renforçant la transparence, la protection des investisseurs et la contribution du marché financier au financement de l'économie nationale, grâce à la mise à disposition d'instruments financiers adaptés aux besoins de financement des projets durables. Qualifiant cette réforme d'»avancée structurante» dans la modernisation du marché financier national, la COSOB a indiqué que ce nouveau cadre vise à mobiliser davantage de capitaux au profit de projets durables et à renforcer le rôle du marché des capitaux dans le financement de la transition écologique et climatique. Les titres de créance sont qualifiés de «titres verts», lorsqu'ils sont admis aux négociations sur les compartiments «Premium» ou «Emergeants «du marché des titres de créance de la Bourse d'Alger et que les fonds levés sont exclusivement destinés au financement ou au refinancement de projets éligibles, a expliqué la même source. Elle précise que ces projets couvrent notamment «les énergies renouvelables», «les transports propres», «la gestion durable des ressources naturelles vivantes», «la préservation de la biodiversité», «l'économie circulaire» et «l'adaptation au changement climatique».
Le règlement prévoit également l'élaboration d'un cadre de référence vert par la société candidate à l'émission de titres verts, dont la présentation constitue une condition préalable à l'attribution de la qualification de titre vert, a-t-on ajouté, notant que ce cadre précise l'utilisation prévue des fonds levés et les catégories de projets éligibles, le processus d'évaluation et de sélection des projets. Il définit également les modalités et la périodicité des rapports relatifs à l'allocation des fonds. «Ce dispositif vise à assurer la traçabilité des ressources mobilisées, à renforcer la transparence de leur affectation et à conforter la confiance des investisseurs dans la crédibilité environnementale des projets financés», a expliqué la COSOB, qui dit que le règlement soumet également le cadre de référence vert, ainsi que l'affectation des fonds collectés, à une revue externe indépendante, pouvant prendre la forme d'un avis d'expert externe, d'une certification ou d'une notation verte.
Outre l'aspect local, la COSOB inscrit le marché financier algérien, à travers cette initiative, dans «la dynamique internationale de développement de la finance durable et de mobilisation des capitaux au service de la transition écologique», a affirmé la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse.

Lilia Ait Akli

FABRICATION DE BUS ET DE CAMIONS

Un projet industriel de 9,8 milliards de dinars à Batna

UN INVESTISSEMENT de 9,8 milliards de dinars est consacré à la réalisation du complexe industriel «Sokon Algérie», spécialisé dans la fabrication de bus et de camions, dans la wilaya de Batna. Doté d'une capacité de production de 60 000 unités par an, le projet prévoit également le développement d'une marque locale, Hanou, en partenariat avec un constructeur chinois. Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, accompagné du wali de Batna, Riadh Ben Ahmed, a effectué, samedi après-midi, une visite de terrain sur le site du projet, implanté sur une superficie de 13,6 hectares dans la zone d'activités de Zana El Beïda, a-t-on appris dans un communiqué de l'AAPI.
Le complexe industriel comprend trois unités, dont la première regroupe trois lignes de production de bus et de camions. Il intègre également une unité de soudage des structures des véhicules, une unité de peinture, une zone logistique ainsi qu'un espace de stockage des produits finis. La production portera sur plusieurs catégories de camions et de bus de la marque chinoise Sokon, est-il indiqué de même source.
Le taux d'avancement de la première ligne de production a atteint 95 %, sa mise en exploitation étant prévue pour janvier 2027. Sur le plan de l'emploi, le projet devrait générer «450 postes directs dans une première phase, avant de porter ce nombre à 1 350 emplois lors d'une deuxième phase», a-t-on précisé. Des milliers d'emplois indirects sont également attendus, renforçant ainsi, estime-t-on, les retombées économiques du projet à l'échelle locale.
Lors de sa visite, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a mis en avant les dimensions économiques et sociales de cet investissement, qui s'inscrit dans les efforts visant à développer les industries mécaniques et la fabrication de véhicules utilitaires en Algérie. Il a notamment souligné l'importance d'accroître le taux d'intégration locale et de développer un réseau de sous-traitance performant, afin de renforcer les capacités industrielles nationales et de stimuler l'activité économique dans la région. M. Rekkache a insisté également sur la dimension sociale du projet, notamment à travers les emplois attendus, soulignant la nécessité de coordonner avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, adaptée aux besoins du complexe et aux exigences des métiers spécialisés.
En outre, le responsable de l'AAPI a salué les efforts des autorités locales pour accompagner la réalisation du projet et réunir les conditions nécessaires à sa concrétisation. Il a également mis en avant les démarches engagées pour assainir et mobiliser le foncier économique, puis le mettre à la disposition de l'AAPI en vue de son attribution aux investisseurs et de la concrétisation de leurs projets.

Rim Boukhari

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Les exportations en hausse de 15%

Les exportations hors hydrocarbures, en progression, sont tirées par l'émergence de nouvelles filières, à l'instar de l'agroalimentaire, dont les exportations ont enregistré une hausse de 15%. Selon Zohir Moussaoui, directeur central au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, les exportations de produits agroalimentaires avoisinent les 213 millions de dollars.

Une panoplie de produits algériens issus de l'industrie agroalimentaire est placée sur des marchés extérieurs. Il s'agit principalement des biscuits, des fromages, de l'huile d'olive et des conserves, a précisé M. Moussaoui qui est intervenu hier sur les ondes de la Radio nationale. Il a relevé le fait que les exportations algériennes de produits agroalimentaires ont atteint 213 millions de dollars durant les huit premiers mois de l'année en cours, soit une hausse de 15 % par rapport à la même période de 2025. Cette filière et d'autres ont contribué à l'évolution des exportations hors hydrocarbures, lesquelles avoisinent les 4 milliards de dollars au cours des huit premiers mois de l'année 2026, a précisé ce responsable au ministère du Commerce extérieur, signalant une hausse d'environ 10 % par rapport à la même période de 2025, alors que les prévisions tablent sur un montant de 5 milliards de dollars à la fin de l'année en cours. Soulignant l'importance de maintenir et de pérenniser cette dynamique à l'export au-delà des chiffres, l'intervenant a mis en avant les capacités de production du secteur des industries agroalimentaires. Un potentiel exposé à l'occasion du Salon des produits agroalimentaires qu'abrite la wilaya de Blida, lequel réunit des opérateurs économiques et des entreprises nationales activant dans le secteur agroalimentaire. Soulignant l'importance de cette manifestation, le directeur central au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations estime que l'organisation de telles manifestations permet de promouvoir les produits nationaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les opérateurs et les professionnels.



Une hausse significative.

Elle contribue également à renforcer les échanges entre producteurs et consommateurs et s'inscrit dans le cadre des efforts visant à encourager les entreprises nationales à conquérir les marchés extérieurs, en mettant en avant leur compétitivité et en élargissant les possibilités de partenariats commerciaux, selon les explications de ce responsable.

Pour lui, les Salons nationaux dédiés à l'exportation constituent des outils essentiels pour faire connaître les capacités de production de l'Algérie et mettre en valeur la qualité ainsi que la diversité des produits locaux.

Le responsable a en outre signalé le fait que l'Algérie a atteint l'autosuffisance dans plusieurs produits agricoles et alimentaires, notamment dans certaines branches des industries agroalimentaires, à l'instar des boissons, des pâtes alimentaires, des biscuits et des confiseries, ainsi que des préparations alimentaires. Selon lui, la disponibilité de ces produits sur le marché national constitue une valeur ajoutée, particulièrement dans un contexte marqué par la hausse progressive des prix sur les marchés internationaux.

Le développement de la production nationale contribue ainsi à répondre aux besoins des consommateurs et réduire la dépendance aux importations. M. Mousaoui a, dans ce sens, cité l'exemple des biscuits que l'Algérie importait pour 28 millions de dollars, avant que le marché national ne connaisse une diversification de l'offre locale et l'émergence de plusieurs marques algériennes affichant une qualité et une compétitivité croissantes.

Lilia Ait Akli

1re EDITION DU SALON DE L'AGROALIMENTAIRE A BLIDA

Une vitrine pour la promotion des produits algériens

LE MINISTRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le professeur Kamel Rezig, a présidé, avant-hier après-midi, dans la wilaya de Blida, l'inauguration de la première édition du Salon des produits agroalimentaires transformés.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Blida, Djamel Hassas, ainsi que des autorités et des représentants de la wilaya au Parlement.

L'événement, organisé sous le slogan «Qualité locale et perspectives prometteuses pour l'exportation», a réuni 96 entreprises économiques nationales. La cérémonie d'ouverture a vu la présence de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, ambassadeurs, chargés d'affaires et représentants de missions diplomatiques et économiques, issus de 20 pays, à savoir l'Arabie saoudite, la Jordanie, l'Égypte, la Libye, le Yémen, l'Italie, la Bulgarie, la Norvège, le Niger, le Mali, la Tanzanie, la Côte d'Ivoire, le Brésil, la Chine, l'Ukraine, le Koweït, la Corée du Sud, la Tunisie, le Canada et la Turquie. Cette présence témoigne de l'importance de la dimension diplomatique dans le soutien aux échanges commerciaux et dans la promotion des capacités de production nationales auprès des partenaires et des marchés étrangers.

A l'issue de l'ouverture de cette manifestation économique, le ministre, accompagné du Wali et des membres du corps diplomatique, a visité les différents stands du salon. Il a pu y découvrir les présentations faites par les représentants des entreprises participantes concernant leurs capacités de production, la diversité de leurs gammes et la qualité de leurs produits.

Par ailleurs, le ministre et la délégation l'accompagnant ont examiné plusieurs nouveaux produits, illustrant le développement de l'industrie agroalimentaire nationale et la richesse de l'offre algérienne. A cette occasion, Rezig a souligné l'importance de ce salon pour mettre en avant la qualité des produits agroalimentaires fabriqués localement et faire connaître les capacités des entreprises algériennes. Il a insisté sur le rôle crucial que peut jouer le corps diplomatique dans la promotion des produits nationaux sur les marchés étrangers.

Il a également souligné la nécessité de tirer parti de cette présence pour établir des canaux de communication directs entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues étrangers, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles opportunités de partenariat commercial, à l'expansion des exportations nationales et au renforcement de la compétitivité des produits algériens sur la scène internationale.

Dans le cadre du soutien à la production nationale et de la réduction de la dépendance aux importations, le ministre a supervisé l'annonce officielle du lancement de la commercialisation de la première levure boulangère produite localement en Algérie par le groupe agroalimentaire SIM.

Cette initiative contribuera à réduire la facture d'importation de ce produit d'environ 100 millions de dollars, tout en renforçant les capacités de production nationale et en soutenant la dynamique de substitution aux importations.

T. Bouhamidi



AGRICULTURE

L'innovation au cœur de la stratégie nationale

LE MINISTÈRE de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a célébré, hier à Alger, la Journée mondiale de l'alimentation 2026, placée cette année sous le slogan «L'innovation aujourd'hui, l'alimentation de demain». Organisée en coordination avec la représentation en Algérie de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cette manifestation a mis en avant le rôle de l'innovation dans le développement des systèmes agricoles et alimentaires et le renforcement de la sécurité alimentaire. S'exprimant à l'occasion de cette célébration, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a souligné que l'innovation et l'investissement dans le savoir constituent désormais des leviers essentiels de la politique agricole nationale, visant à mettre en place une agriculture plus efficace, durable et productive. «L'innovation et l'investissement dans le savoir ne sont plus une simple tendance technologique, ni une option complémentaire ou secondaire, mais un élément essentiel de notre politique agricole», a-t-il affirmé. Le ministre a également mis en avant la dynamique soutenue que connaît le pays ces dernières années dans le secteur agricole, plus précisément dans la filière céréalière. Les efforts engagés portent notamment, a-t-il fait savoir, sur l'extension des superficies consacrées à la céréaliculture et la garantie de la disponibilité des semences certifiées, dans le but d'accroître les volumes de production, d'améliorer les rendements et de renforcer les capacités nationales. «Ces actions visent à consolider la place de la filière céréalière, considérée comme stratégique pour soutenir l'économie nationale et contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire», a tenu à souligner le ministre. La manifestation a également été marquée par l'organisation d'une exposition réunissant des instituts techniques, des établissements de recherche et de formation dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, des entreprises économiques, des organisations onusiennes, des associations ainsi que des organisations professionnelles et agricoles. La Journée mondiale de l'alimentation constitue, à cet égard, une occasion de renforcer la coopération entre les différents secteurs afin de garantir à tous un accès à une alimentation saine, nutritive et abordable. Le thème de cette année met particulièrement l'accent sur l'apport des avancées scientifiques et technologiques, conjuguées au savoir-faire des agriculteurs, des pêcheurs, des éleveurs et des professionnels du secteur forestier, dans la transformation des méthodes de production, de stockage, de transport et de commercialisation des denrées alimentaires.

Rim Boukhari

PROTECTION CIVILE DE MÉDÉA

Des guides touristiques formés aux premiers secours

LE DIRECTEUR de la Protection civile de la wilaya de Médéa, le lieutenant-colonel, Saïd Larabi, a supervisé, hier, en compagnie de son homologue du secteur du tourisme et de l'artisanat de Médéa, le lancement d'une session de formation en matière de premiers secours au profit d'un groupe de guides touristiques.

La session de formation, est-il précisé, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la convention conclue entre les deux secteurs en vue du « renforcement des compétences » concernant le thème retenu, initiative visant à ancrer une culture de la prévention chez les guides touristiques et leur permettre d'intervenir rapidement et efficacement en cas d'urgence.

Il est indiqué,qu'il s'agit de donner au guide les notions d'intervention en cas d'urgence afin de lui permettre de garantir la sécurité des visiteurs et des personnes accompagnées, tout en renforçant la qualité des services touristiques dans la wilaya.

Pour ce faire, la direction de la Protection civile a mis les moyens nécessaires pour la réussite de la session de formation, réaffirmant sa « volonté de poursuivre ses efforts en matière de formation au profit des acteurs du secteur touristique », dans le but de préserver des vies et de garantir un environnement touristique sûr.

La direction du tourisme et de l'artisanat souligne l'importance du rôle de guide touristique dont le métier requiert de bonnes connaissances dans les domaines de la géographie, de la culture, de l'économie. Le guide touristique joue aussi le rôle d'enseignant et surtout le rôle d'ambassadeur de son pays et de sa région.

En outre, le guide touristique est une personne dont la profession est d'accompagner les touristes lors de visites guidées dans les musées, les sites et monuments présentant un intérêt historique et culturel. Il doit savoir illustrer la valeur historique et artistique ainsi que les caractéristiques des monuments et lieux visités, en fournissant les informations les plus importantes et intéressantes.

Afin de mettre au diapason les guides touristiques locaux, des formations ont été programmées sur des thèmes variés portant sur l'histoire locale, la géographie de l'Atlas tellien, les techniques d'animation touristique, le tourisme de mémoire, la création de circuits (patrimoine ottoman, forêt de Ben Chicao, lac de Dhaia, Tibhirine) ainsi que les gestes de premiers secours.

Nabil B.

DIABÈTE ET VIEILLISSEMENT

Le dépistage précoce pour prévenir la perte de la vue

Complications oculaires du diabète, dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), perte d'autonomie et contraintes du suivi médical, la préservation de la vision représente un enjeu majeur de santé publique. Face au coût humain et socio-économique croissant des affections rétiniennes, des spécialistes ont insisté, hier, sur l'urgence d'un dépistage précoce et de l'intégration de thérapeutiques innovantes.

La prévention de la cécité évitable passe avant tout par un dépistage précoce et une prise en charge adaptée des maladies rétiniennes, selon les spécialistes qui se sont exprimés lors d'un média training organisé par les laboratoires Roche, à l'occasion de la Journée mondiale de la vue. Chez les personnes diabétiques comme chez les sujets âgés, certaines atteintes de la rétine peuvent évoluer silencieusement avant de provoquer une baisse importante de la vision. Une réalité qui souligne la nécessité de renforcer la sensibilisation, d'améliorer l'accès aux examens ophtalmologiques et de faciliter le suivi des patients.

En Algérie, le diabète atteint des proportions alarmantes, avec un taux de prévalence estimé entre 14 % et 17,5 % de la population. Parmi ces malades, plus de 191 000 patients seraient atteints d'un œdème maculaire diabétique (OMD). Face à l'ampleur de ces chiffres, les professionnels de santé appellent à une prise de conscience collective.

Le Pr Soumeya Fedala, cheffe du service d'endocrinologie et des maladies métaboliques au CHU Mohammed-Lamine Debaghine (Beb El Oued) et présidente de la Société algérienne d'endocrinologie et de métabolisme (SAEM), rappelle l'importance d'une surveillance régulière des personnes diabétiques. Un patient peut conserver une vision apparemment normale, alors que des lésions rétiniennes sont déjà présentement installées, d'où la nécessité de ne pas attendre l'apparition des symptômes pour consulter.

L'hyperglycémie prolongée fragilise, selon la spécialiste, les vaisseaux sanguins de la rétine et peut entraîner une rétinopathie diabétique, parfois associée à un œdème maculaire diabétique, une atteinte de la région centrale de la rétine indispensable à la vision fine.

Selon le Pr Fedala, l'un des plus grands défis de la prise en charge réside dans le caractère insidieux de ces pathologies. « L'OMD et la DMLA peuvent détruire la vision centrale sans provoquer la moindre douleur préalable », a-t-elle affirmé, soulignant que l'examen annuel de la rétine par tomographie par cohérence optique (OCT) constitue une véritable urgence pour préserver la vue des patients.



Le diabète atteint des proportions alarmantes.

UN IMPACT QUI DÉPASSE LARGEMENT LE CADRE OCULAIRE

Outre les altérations physiques, les répercussions de ces complications sur la vie quotidienne sont considérables. Le Pr Mustapha Djabour, chef de service d'ophtalmologie au CHU Mohammed-Lamine Debaghine et président de la Société algérienne d'ophtalmologie (SAO), souligne que la baisse de la vision peut compromettre gravement l'autonomie des patients, notamment lorsqu'ils sont encore en activité professionnelle. « Lorsqu'on ne voit pas, on ne peut plus accomplir normalement certains gestes du quotidien », explique en substance le spécialiste. Lire, se déplacer, travailler ou gérer son traitement, notamment, contrôler sa glycémie et ajuster ses doses d'insuline devient extrêmement complexe lorsque la vision s'altère.

Cette perte d'autonomie ne concerne pas uniquement les patients. Elle entraîne également des conséquences pour les aidants familiaux, souvent mobilisés pour accompagner leurs proches aux consultations et les aider dans leurs activités quotidiennes.

Pour le Pr Djabour, la prise en charge des maladies rétiniennes doit donc impérativement intégrer ces contraintes humaines et sociales. La préservation de la vision ne relève pas seulement de l'efficacité des traitements, mais aussi de la capacité à garantir un suivi régulier et accessible.

Sur le plan médico-économique, le Pr Achouri Mohamed Yacine, chef de service pharmacie au CHU Nefissa Hammoud (ex-Parnet), met en lumière l'impact financier et structurel majeur de ces pathologies sur la collectivité. La perte de vision détruit directement la vie active, générant 34,5 % d'impact socio-économique direct. De plus, elle pèse très lourdement sur les familles et les aidants informels, qui absorbent 65,5 % de l'impact global pour accompagner leurs proches au quotidien et lors de leurs déplacements médicaux. Les formes sévères de ces atteintes oculaires concentrent à elles seules 73,2 % des DALYs (années de vie ajustées sur l'incapacité), illustrant la lourde charge de morbidité qu'elles représentent.

LE DÉPISTAGE, DÈS LE DIAGNOSTIC DU DIABÈTE

L'examen ophtalmologique constitue, donc, un élément essentiel de la surveillance des personnes diabétiques. Pour les patients atteints de diabète de type 2, il doit être réalisé dès la découverte de la maladie, tandis que pour le diabète de type 1, le calendrier du premier examen dépend notamment de l'ancienneté du diagnostic et des recommandations médicales. Lorsque les symptômes se manifestent, ils se traduisent, selon le spécialiste, par une vision floue, des taches sombres dans le champ visuel ou une déformation des lignes droites.

Il insiste également sur la nécessité de contrôler les facteurs de risque associés, notamment l'hypertension artérielle, l'obésité, la sédentarité et les déséquilibres lipidiques. Le maintien d'un bon équilibre glycémique, associé à une prise en charge globale du diabète, contribue à limiter le risque de complications. La surveillance ne doit toutefois pas se limiter à la rétine, car le diabète favorise également d'autres atteintes oculaires, notamment la cataracte.

Si le laser a longtemps occupé une place centrale dans le traitement de certaines lésions rétiniennes, les injections intravitréennes constituent aujourd'hui une option majeure. Administrées directement dans l'œil, ces injections peuvent nécessiter des séances répétées, posant parfois des problèmes d'observance en raison des contraintes logistiques et professionnelles.

C'est ici que l'accès aux thérapeutiques innovantes à plus longue durée prend tout son sens. Selon les analyses présentées par le Pr Achouri, l'introduction de traitements durables permet non seulement de maintenir l'autonomie des patients en espaçant les interventions, mais aussi de désengorger les structures hospitalières.

Sur le plan financier, les projections économiques soulignées par le Pr Achouri démontrent que l'adoption de ces innovations à haute efficacité générerait jusqu'à 6,05 milliards de dinars d'économies nettes sur 5 ans pour le système de santé national.

Lynda Louifi

DÉVELOPPEMENT LOCAL À BÉJAÏA

Les femmes rurales actrices à part entière

UNE DISTINCTION honorifique a été solennellement décernée à une femme rurale du village de Lotta, dans la commune de Timezrit, à l'occasion de la Journée internationale de la femme rurale, célébrée le 15 octobre de chaque année. Laquelle a été saluée à la fois comme productrice modèle et pilier au sein de son foyer. Cette distinction met en avant l'engagement, le savoir-faire de la lauréate et sa contribution active à l'économie locale. La célébration de cette journée a été l'occasion pour la wilaya, à sa tête le secrétaire général Mohamed Mehdi de mettre à l'honneur les actrices incontournables du développement local. Placée sous le signe de l'autonomisation économique et de la prévention sanitaire, cette occasion a donné lieu à une série d'initiatives fortes menées dans la commune de Timezrit. La dynamique de cette journée s'est ensuite poursuivie au Centre médico-pédagogique pour enfants aux besoins spécifiques de la localité. Cette étape a été marquée par la remise d'attestations d'aide et d'équipements destinés à soutenir les femmes et les familles productrices.

A travers cette démarche, les pouvoirs publics entendent stimuler les initiatives d'autonomisation féminine, en offrant aux habitantes des zones rurales les leviers nécessaires pour pérenniser leurs activités et consolider leur rôle central dans la société. Consciente que l'épanouissement économique passe nécessairement par le bien-être physique, la wilaya a également mis ce rendez-vous à profit pour sensibiliser la population à la santé des femmes, en pleine campagne d'Octobre rose.

Une vaste action de proximité a ainsi permis de dispenser des examens médicaux gratuits de dépistage et de diagnostic précoce du cancer du sein et du col de l'utérus au profit de plus de 150 femmes rurales. Pour parfaire cette prise en charge, des bons pour des examens complémentaires indispensables, à l'instar de la mammographie, ont été distribués, ancrant durablement une culture de la prévention sanitaire en milieu rural.

N. Bensalem

MASCARA COMMÉMORE LE 17 OCTOBRE 1961

Le devoir de mémoire et la fidélité aux martyrs

Un programme commémoratif riche et diversifié a été organisé samedi 17 octobre 2026 dans la commune d'Aïn Fekan, dans la wilaya de Mascara, à l'occasion du 65e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration. Présidées par le wali, Fouad Aïssi, les activités ont été marquées par des hommages aux martyrs de la Révolution, des initiatives de solidarité, des visites symboliques ainsi que la mise en service et la baptisation d'infrastructures publiques aux noms de martyrs.



Les cérémonies ont débuté au cimetière des martyrs de la commune d'Aïn Fekan, où le wali, Fouad Aïssi, accompagné de la délégation officielle, a pris part à un moment de recueillement marqué par l'écoute de l'hymne national, la levée du drapeau national et le dépôt d'une gerbe de fleurs à la mémoire des martyrs.

Le programme a ensuite été marqué par le lancement d'une caravane de jeunesse destinée à visiter plusieurs sites historiques, dans le but de faire découvrir aux jeunes les grandes étapes de la Révolution de libération nationale et de renforcer leur attachement à la mémoire nationale. Une campagne de don de sang a également été lancée, en vue de promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide, ainsi que la culture du bénévolat au service de la communauté.

Dans le cadre de cet hommage aux acteurs de la lutte pour l'indépendance, le wali, accompagné des autorités civiles et sécuritaires, a rendu visite au moudjahid Dehnoun Ben Aoumer à son domicile. Cette initiative a permis de saluer les sacrifices consentis par ce combattant pour la libération du pays et de réaffirmer le devoir de reconnaissance envers les moudjahidine qui ont contribué à l'indépendance de l'Algérie.

Sur le plan des infrastructures éducatives, un groupe scolaire situé dans la commune d'Aïn Fekan a ouvert ses portes et a été baptisé au nom du chahid Belouz Ali, en hommage à son parcours de lutte et à ses sacrifices pour la patrie. Cette démarche vise à perpétuer le souvenir des martyrs auprès des nouvelles générations et à faire des établissements scolaires des espaces de transmission des valeurs de patriotisme et de fidélité à l'histoire nationale.

Un restaurant scolaire a, par ailleurs, été inauguré dans la même commune et baptisé au nom du chahid Hadji Djilali. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de préserver la mémoire nationale à travers les infrastructures publiques et de maintenir vivant le souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance du pays. Les activités ont également été marquées par une minute de silence observée par le wali et la délégation officielle en hommage aux victimes des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris. Ce moment de recueillement a rappelé le sort des Algériens victimes de la répression coloniale française alors qu'ils manifestaient pacifiquement, ainsi que les sacrifices de ceux qui ont défendu le droit de leur peuple à la liberté et à l'indépendance.

Brahim Mazi

MOSTAGANEM

Un hommage renouvelé aux sacrifices pour l'indépendance

UN HOMMAGE empreint de recueillement et de reconnaissance a été rendu à Mostaganem à l'occasion du 65e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration, commémorée le 17 octobre, à travers des cérémonies en mémoire des victimes des massacres de 1961, une visite au moudjahid Louh Abdelbaki en reconnaissance de son parcours militant, ainsi que la pose de la première pierre d'une nouvelle école primaire dans la commune de Mazagran, dans le cadre du renforcement des infrastructures éducatives. La cérémonie commémorative a été marquée par la levée des couleurs nationales, le dépôt d'une gerbe de fleurs devant le monument dédié aux martyrs de la Révolution de libération nationale et l'observation d'une minute de silence à la mémoire des victimes des massacres du 17 octobre 1961. Dans le cadre de cette commémoration, le moudjahid Louh Abdelbaki, a reçu un hommage en reconnaissance de son parcours militant et de ses sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Cette initiative vise à préserver la mémoire des martyrs et des moudjahidine et à transmettre les valeurs de la Révolution de libération nationale aux générations montantes.

Par ailleurs, le wali a procédé à la pose de la première pierre d'une nouvelle école primaire dans la localité d'Ouréa, dans la commune de Mazagran, au titre du programme des cités intégrées de 2026. Selon la fiche technique, le projet nécessite une enveloppe de 17,9 milliards de centimes. L'établissement comprendra 12 salles de classe réparties entre cinq ensembles fonctionnels, incluant les espaces pédagogiques et administratifs, les logements de fonction, les locaux annexes, le restaurant scolaire et le bloc sanitaire. En préparation du chantier, une opération de volontariat supervisée par le wali a permis d'aménager le terrain et d'évacuer près de 32 000 m³ de terre. Le projet sera accompagné de la réalisation d'un terrain de sport de proximité de type « Matéco », doté d'un revêtement en gazon synthétique, sur le terrain situé en face de l'école. Une aide financière a été annoncée pour contribuer à sa réalisation, et le chef de daïra a été chargé d'engager les démarches nécessaires afin que les deux projets avancent parallèlement. Sur le plan architectural, les directives prévoient une conception alliant authenticité et modernité, avec des éléments de style islamique, notamment des arcades et des tuiles en terre cuite rouge, en harmonie avec l'environnement boisé du site. Des solutions techniques devront également garantir la stabilité des sols et des talus, prévenir l'érosion et assurer la sécurité de l'infrastructure.

B. M.

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR 2026

Sarah Mohamed Maariche, Farida Sahoui et Hosni Kitouni primés

La huitième édition du Grand Prix Assia Djebar du roman a consacré trois auteurs dans les catégories arabe, amazighe et française, lors d'une cérémonie organisée samedi au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, à Alger.



Le Grand Prix Assia Djebar du roman pour l'année 2026, a ainsi été décerné aux lauréats Sarah Mohamed Maariche, Farida Sahoui et Hosni Kitouni, primés par le jury pour leurs œuvres romanesques publiées respectivement en langues arabe, amazighe et française.

Organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), cette distinction rend hommage à la diversité linguistique et à la vitalité de la création romanesque algérienne.

Placée sous le slogan « Dans la mémoire, les racines de demain », cette édition a également été l'occasion de rappeler la portée de l'œuvre d'Assia Djebar, figure incontournable de la littérature algérienne, dont l'engagement littéraire et intellectuel demeure étroitement lié à la mémoire, à l'histoire et à l'identité nationale.

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a souligné, à cette occasion, le rôle du prix dans la reconnaissance des écrivains et l'accompagnement des nouvelles plumes.

Plusieurs personnalités et des hommes et femmes de cultures ont pris part à la cérémonie aux côtés du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, du secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, ainsi que de l'ancienne ministre, moudjahida et écrivaine Zhor Ounissi, aux côtés de hauts responsables de divers secteurs et de personnalités littéraires, politiques et médiatiques.

Dans la catégorie du roman écrit en langue arabe, le prix a été décerné à Sarah Mohamed Maariche pour son œuvre "Er'rafraf" (chronique de la légende de la montagne), publiée aux éditions "Nemoris", tandis que le prix dans la catégorie du roman écrit en langue amazighe, le prix est revenu à Farida Sahoui pour son roman "Aggus" (La ceinture) publié aux éditions "Talsa".

Le prix de la catégorie du roman écrit en langue française a été remporté par Hosni Kitouni pour son ouvrage "Ce que la mort m'a pris de toi", paru chez Casbah Editions.

Composé de dix (10) membres, entre universitaires, romanciers, spécialistes de la littérature, de la traduction et de la sociologie, et présidé par Hakim Miloud, le jury de cette 8e édition comprend parmi ses membres Mustapha Madi, Hamid Bouhabib, Maïssa Bey, Cherif Meribai, Meriem Guemache, Leïla Hamoutène, Ahcene Mariche, Koussaïla Alik et Idir Belali.

A cette occasion, le trophée officiel du Grand Prix Assia Djebar du roman a été dévoilé. Approuvé lors de cette 8e édition, il sera également attribué lors des éditions futures.

ASSIA DJEBAR, ENTRE MÉMOIRE NATIONALE ET RAYONNEMENT UNIVERSEL

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a souligné que le Grand Prix Assia Djebar du roman, placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue une "récompense aux efforts des créateurs algériens et un hommage de fidélité à l'icône de la littérature algérienne", Assia Djebar.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le ministre a indiqué que la défunte écrivaine algérienne, Assia Djebar compte parmi "les créatrices qui ont mis leur talent au service de la cause nationale de libération et ont fait connaître à l'autre ses luttes héroïques et sa profondeur civilisationnel". Dans ce contexte, M. Bouslimani a relevé que "le patriotisme, chez Assia Djebar, n'était pas un simple slogan retentissant dormant au creux de ses œuvres, mais un principe immuable et un engagement inébranlable à toutes les étapes de sa vie". Le ministre a rappelé la participation "d'Assia Djebar à la grève de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), au prix de son avenir professionnel". Il a également évoqué son film documentaire "La Nouba des femmes du Mont Chenoua", qui a fait du cinéma, a-t-il ajouté, "un espace de mémoire et une tribune pour dévoiler le visage hideux du colonialisme".

Il a également salué l'œuvre littéraire d'Assia Djebar, "qui a franchi les frontières et a été traduite dans plusieurs langues", estimant que le Grand Prix Assia Djebar du roman constitue "une précieuse opportunité pour les jeunes plumes et les auteurs peu connus d'intégrer l'univers du roman algérien", exprimant , à ce propos, le souhait de "rehausser davantage le niveau de la création à chaque édition, avec la participation de tous", afin de "porter le roman algérien vers les cimes de l'universalité".

Il a, en outre, fait observer que la cérémonie de remise des prix de la 8e édition de cette distinction "coïncide avec la commémoration des massacres du 17 octobre 1961, au cours desquels des milliers d'Algériens ont été tués dans la capitale française, Paris, après avoir participé à des manifestations pacifiques pour réclamer l'indépendance et dénoncer les mesures discriminatoires et répressives", estimant que cette "convergence entre littérature et histoire confirme que la parole et la mémoire sont les deux facettes d'une même cause".

En conclusion, le ministre a rappelé avoir assisté, en 2001, à une cérémonie en hommage à Assia Djebar en Allemagne, aux côtés de l'ancienne ministre, moudjahida et écrivaine Zhor Ounissi, considérant que cet hommage "témoigne de la fierté de l'Etat algérien à l'égard de cette figure littéraire et de son œuvre raffinée, qui a rayonné sur tous les continents". Le Grand Prix Assia-Djebar du roman a été créé en 2015 en hommage à l'écrivaine et universitaire algérienne Assia Djebar (1936-2015), considérée comme l'une des figures majeures de la littérature algérienne.

A. B. / Agence

PREMIER SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES

Une cinquantaine d'artistes réunis à Constantine

LA MAISON de la culture Malek-Haddad de Constantine accueille) depuis hier dimanche la première édition du Salon national des arts plastiques, avec la participation de 48 artistes représentant 22 wilayas.

Organisée sous le slogan « Un pinceau d'espoir nous unit et l'art de vivre nous rassemble », cette manifestation s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de solidarité dans le cadre d'octobre Rose consacré à la lutte contre le cancer du sein.

Organisé par la maison de la culture Malek-Haddad, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Constantine, ce rendez-vous met en avant la diversité de la création plastique algérienne et favorise les échanges entre artistes issus de différentes régions du pays.

La participation de la cinquantaine d'artistes issus des wilayas d'El Bayadh, Tiaret, Béchar, Tébessa, Aïn Salah, Biskra, Aïn Defla, Laghouat, Béjaïa, Tissemsilt, Mila, Alger, Skikda, Bou Saâda, Ghardaïa, Tizi Ouzou, Relizane, Aïn Beïda, Annaba, Sétif et Guelma confère à la première version du salon une dimension nationale. Elle offre un espace de rencontre entre différentes sensibilités artistiques et permet de mettre en lumière la diversité des démarches créatives, tout en contribuant à la promotion des arts plastiques dans le paysage culturel national. En plus de sa dimension esthétique, le salon s'inscrit dans une démarche humaine portée par le thème choisi. À travers la symbolique du pinceau, de l'espoir et des couleurs de la vie, la manifestation entend associer la création artistique à la sensibilisation au cancer du sein et aux valeurs de solidarité envers les femmes confrontées à la maladie. L'initiative s'inscrit aussi dans la dynamique des activités organisées à l'occasion d'Octobre Rose, qui mobilise différents acteurs autour de l'information, de la prévention et du dépistage précoce du cancer du sein. Elle illustre en outre le rôle que peuvent jouer les établissements culturels dans la diffusion de messages de sensibilisation et dans l'accompagnement des initiatives à caractère social.

A. B.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES TRANSPORTS
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME

NIF : 408012000100098

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 01/ENSM/2026
Après l'annulation du lot N° 02 et l'infructuosité du lot N° 04

En application des dispositions des articles 36,37,38,39 de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux articles 39,40,42 et 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'Ecole Nationale Supérieure Maritime, lance un avis d'appel d'offres national ouvert, pour la conclusion du marché en vue de l'approvisionnement de l'école en denrées alimentaires Après l'annulation du lot N° 02 et l'infructuosité du lot N° 04, pour l'année budgétaire 2026.
Peut participer à l'appel d'offres, toute personne physique ou morale régulièrement inscrite au registre de commerce, ou au registre de l'artisanat et des métiers, ayant la qualité requise pour chaque lot. Les candidats à l'appel d'offres peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Le marché est constitué de quatre (02) lots :

- Lot n°02 : Fruits et légumes,
- Lot n°04 : Pain, croissant ,

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du service marches et équipements contre un récépissé de versement de la somme de cinq mille Dinars (5000,00DA) non remboursable au régisseur de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime.

Les offres doivent être déposées sous plis :

L'enveloppe n°01 contient : **LE DOSSIER DE CANDIDATURE :**
Le dossier de candidature doit comprendre ce qui suit :

- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Une copie du statut du soumissionnaire dans le cas où celui-ci est une société commerciale ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce ;
- Les attestations de mise à jour vis-à-vis des organismes de sécurité sociale CNAS et CASNOS ;
- La liste nominative du personnel déclaré établie par le soumissionnaire, accompagnée des copies des attestations de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS et CASNOS) en cours de validité ;
- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux relatifs à l'année 2024, délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce, pour les soumissionnaires ayant le statut de société comerciale ;
- Numéro d'identification bancaire RIB ;
- Une délégation du pouvoir de signature, dans le cas où le signataire de l'offre n'est pas le soumissionnaire lui-même ;
- Des copies des attestations de bonne exécution de marchés ou de commandes portant sur des produits du lot concerné, délivrées par les clients concernés.

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part, cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, et ne comportant que les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert n° :01/ENSM /2026 ayant pour objet l'approvisionnement de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime en denrées alimentaires durant l'année 2026
Après l'annulation du lot N° 02 et l'infructuosité du lot N° 04
Lot(s) N° :.....
- Dossier de candidature –

L'enveloppe n°02 contient : **L'OFFRE TECHNIQUE :**
L'offre technique doit comprendre pour chaque lot ce qui suit :

- Une déclaration à souscrire remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Le mémoire technique justificatif contenant <: liste(s) des moyens matériels et humains proposés pour la livraison, selon le modèle joint en annexe du cahier des charges, accompagnée des documents et pièces justificatifs des moyens de transport.
- Un engagement sur le délai de livraison proposé après la réception de l'ordre de service , établi sur un document portant l'en-tête du soumissionnaire et revêtu de son cachet et de sa signature ;
- Le cahier des charges, revêtu en sa dernière page, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « Lu et accepté », avec toutes les pages paraphées par ses soins.

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe à part, cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, et ne comportant que les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert n° :01/ENSM/2026 ayant pour objet l'approvisionnement de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime en denrées alimentaires durant l'année 2026
Après l'annulation du lot N° 02 et l'infructuosité du lot N° 04
Lot(s) N°
- Offre technique -

L'enveloppe n° 03 contient : **L'OFFRE FINANCIERE :**
L'offre financière doit comprendre pour chaque lot ce qui suit :

- Une lettre de soumission remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Le bordereau des prix unitaires rempli, daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du cahier des charges ;
- Le détail quantitatif et estimatif daté et revêtu du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du cahier des charges.

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part, cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise et ne comportant que les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert n°01/ENSM/2026 ayant pour objet l'approvisionnement de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime en denrées alimentaires durant l'année 2026.
Après l'annulation du lot N° 02 et l'infructuosité du lot N° 04
Lot(s) N°
- Offre financière

Les trois enveloppes doivent être déposées au service des moyens généraux de l'école dans une enveloppe extérieure anonyme et ne comporte que la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres national ouvert n°01/ENSM/2026 ayant pour objet l'approvisionnement de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime en denrées alimentaires durant l'année 2026
Après l'annulation du lot N° 02 et l'infructuosité du lot N° 04
Lot(s) N°

- La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale ,et sur le presse électronique
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres de 08 H00 à 13H00. Si cette date coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi) la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des dossiers de candidature et les offres technique et financière aura lieu en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres qui correspond à la date de dépôt des offres, à la salle de réunion de l'école nationale supérieure maritime à 13 H 00.

La direction de l'école invite les soumissionnaires désirant assister à la séance d'ouverture des plis.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2616033938**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET LA POPULATION
WILAYA DE M'SILA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE M'SILA

NIF : 098128015010244

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, , l'établissement public hospitalier de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à avis d'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales n°04./2026 pour l'acquisition d'équipements médicaux, d'accessoires et d'instruments médicaux durant l'année 2026 parus dans les quotidiens nationaux suivants :en arabe Journal Echorouk le 10/10/2026 et Journal électronique akhbardzair et 09/10/2026 en français Journal le jeune indépendonlet 10/10/2026 en Journal électronique elmoudjaz.dz et 09/10/2026 comportant Huit (08) lots, Lot 1 : Acquisition de matériel médical d'anesthésie et de réanimation. Lot 2 : Acquisition de matériel médical de laboratoire. Lot 3 : Acquisition de matériel médical de médecine interne. Lot 4 : Acquisition de matériel médical d'hémodialyse. Lot 5 : Acquisition de matériel médical de pédiatrie. Lot 6 : Acquisition de matériel médical de chirurgie générale.
Lot 7 : Acquisition de matériel de mobile medical . Lot 8 : Acquisition de matériel médical pour les interventions chirurgicales d'urgence L'ANESTHESIE qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes:

Désignation	Entreprise	Montant de l'Offre DA/ TTC	NIF	Observation
Lot n°01	SARL SAICAMAD KHODJA-CIE	22.562.800,01 DA	00102805632398328001	qualifié techniquement moins disant
Lot n°02	SARL ALGERIAN MEDICAL DEVICE	4.326.115,81 DA	001116098734677	qualifié techniquement moins disant
Lot n°03	SARL MEDICATECH	9.562.480,00 DA	000016001281308	qualifié techniquement moins disant
Lot n°04	SARL INDUSTRIES MEDICO-CHIRURGICALES	4.998.000,00 DA	099916000780112	qualifié techniquement moins disant
Lot n°05	SARL ALGERIEN MEDICAL DEVICE	926.653,00 DA	001116098734677	qualifié techniquement moins disant
Lot n°06	SARL MAGIE MED	18.921.000,00 DA	001116100451010	qualifié techniquement moins disant
Lot n°07	EURL HAMITECHE MEDICAL	16.204.825,00 DA	001815108215002	qualifié techniquement moins disant
Lot n°08	SARL MAGIE MED	15.517.600,00DA	001116100451010	qualifié techniquement moins disant

Les soumissionnaires désirant connaitre les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau des marches de l'établissement public hospitalier de M'sila au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de cet avis,

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2616034522**

République Algérienne Démocratique Et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT
ET DE L'URBANISME
WILAYA DE TIARET.
DIRECTION DE L'URBANISME.
ET DE LA CONSTRUCTION.
SERVICE D'URBANISME
N° ...153..... / DUC/2026.

MONSIEUR : LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
A
MONSIEUR : LE GERANT de L'ENTREPRISE SKBN
CITE 100 LOGTSSITE B B 03 N° 01
-TISSEMSILT

-MISE EN DEMEURE N° 01-

SUITE AU RETARD CONSTATE DANS L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE VRD D'HABITAT RURAL GROUPE DE 28 SITES(1178 LOGTS) A TRAVERS LES COMMUNES OUED LILI-AIN BOUCHEKIF WILAYA DE TIARET (SITE 50 LOGTS AIN MERIEM 02 COMMUNE DE AIN BOUCHEKIF) –ET CELA MALGRE LES DIFFERENTS CORRESPONDANCES ADRESSEES A VOTRE ENTREPRISE POUR REDYNAMISER LE CHANTIER , JE VOUS INFORME QUE VOUS ETES MISE EN DEMEURE DE RENFORCER LE CHANTIER ET LE DOTER EN MOYENS HUMAINS ET MATERIELS AFIN DE POUVOIR ACHEVER LES TRAVAUX DANS LES MEILLEURS DELAIS.

FAUTE DE QUOI JE ME VERRAI DANS L'OBLIGATION DE PRENDRE LES MESURES QUI S'IMPOSENT A L'ENCONTRE DE VOTRE ENTREPRISE.

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2631014975**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme, de la Ville et de l'aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la WILAYA de Tipaza
NIF : 000242052282965

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°02 APRES INFRUCTUOSITE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° Date :.....

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza lance un avis d'appel d'offre national N° 02 après infructuosité ouvert avec exigence des capacités minimales pour : **Réalisation des Travaux de Réfection des plates formes après affaissements et d'un réseau d'assainissement sis a :**

- **Cité 50 logements Bt 08 N°02 + HALL D'ENTREE CAGE D'ESCALIER KHEMISTI.**
- **Cité 40 logements Bt B N° 03+ HALL D'ENTREE CAGE D'ESCALIER + LA COUR EXTERIEURE DU BATIME NT ELHAMIDIA CHERCHELL.**
- **Cité 100 logements EL BELDJ TIPAZA.**
- **Cité 200 logements Bts 17-18-19 et 20 DOUAOUDA.**
- **Cité 30/400 logements DOUAOUDA**
- **Cité 36/100 logements DOUAOUDA**
- **Cité 750 logements FOUKA.**
- **Cité 180 logements HADJOUT.**

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelles « **Bâtiment** » **en activité principal ou secondaire Deux (02) et plus ayant réalisé un total du chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2023-2024- 2025 -) supérieur ou égale à 20 000 000.00 DA justifiés par les bilans financiers ou l'attestation C20.** Même qualification demandée pour les membres de groupement momentané des entreprises, conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public et la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale de l'O.P.G.I de Tipasa, sis cité Administrative AU1- Tipaza, contre paiement de la somme de 5.000,00 DA représentant les frais de reproduction non remboursable.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours** à compter de la date de la première parution de l'Avis d'appel d'offre national N° 02 après infructuosité ouvert avec exigence des capacités minimales, dans les quotidiens nationaux, le BOMOP et le portail électronique des marchés publics Jusqu'à 12H00 mn .Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée **le huitième (08 ème)** jour à compter de la date de la première parution de l'Avis d'appel d'offre national N° 02 après infructuosité ouvert avec exigence des capacités minimales, dans les quotidiens nationaux, le BOMOP et le portail des marchés publics le jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées au niveau de la Direction générale de l'OPGI de Tipasa sis cité Administrative AU1- Tipaza, Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre national N° 02 après infructuosité ouvert avec exigence des capacités minimales ainsi que la mention : « **dossier de candidature** », « **offre technique** »ou « **offre financière**» selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention : « n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - **avis d'appel d'offre national N° 02 après infructuosité ouvert avec exigence des capacités minimales** et l'objet de l'avis d'appel d'offre »

Celle-ci doit parvenir au service contractant à la date et l'heure limite de dépôt des offres qui doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après :

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Tipaza
Avis d'Appel d'Offres National N°02 Après infructuosite ouvert avec exigence de capacités minimales N°
Objet de l'Avis d'Appel d'Offres : Réalisation des Travaux de Réfection des plates formes après affaissements et d'un réseau d'assainissement sis a :

- **Cité 50 logements Bt 08 N°02 + HALL D'ENTREE CAGE D'ESCALIER KHEMISTI.**
- **Cité 40 logements Bt B N° 03+ HALL D'ENTREE CAGE D'ESCALIER + LA COUR EXTERIEURE DU BATIME NT ELHAMIDIA CHERCHELL.**
- **Cité 100 logements EL BELDJ TIPAZA.**
- **Cité 200 logements Bts 17-18-19 et 20 DOUAOUDA.**
- **Cité 30/400 logements DOUAOUDA**
- **Cité 36/100 logements DOUAOUDA**
- **Cité 750 logements FOUKA.**
- **Cité 180 logements HADJOUT.**

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1- **Le dossier de candidature contient :**
- Une déclaration de candidature, selon le model rempli, datée et signée.
- Une déclaration de probité, selon le model rempli, datée et signée.
- Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL ou SNC).
- Un extrait de rôle de l'année en cours apuré ou accompagner par un échéancier.
- Attestation de mise à jour CNAS/CASNOS et CACOBATH.
- Copie de registre de commerce électronique.
- Certificat de dépôt des comptes sociaux (dans le cas d'une SARL, SPA, EURL ou SNC).
- Le numéro d'identification fiscal (NIF) pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en - Algérie.
- Les attestations fiscales, les attestations d'organisme de sécurité sociale pour les soumissionnaires nationaux et les soumissionnaires étrangers ayant déjà travaillé en Algérie.
- Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de fil et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Les références professionnelles :attestations de bonne exécution pour des travaux réalisés fournies par les maîtres d'ouvrages.
- Certificat de qualification et classification professionnelles.
- La liste détaillée des moyens humains justifié par Diplômes et attestation de travail, et la mise à jour CNAS (l'affiliation...etc).
- La liste détaillée des moyens matériels dûment (justifiée par des factures d'achats ou P'V de constat d'un huissier de justice moins d'une année , des cartes grises, assurances....) en cours de validité
- Les chiffres d'affaires des trois dernières années justifiés par les bilans financiers ou l'attestation C20, et l'attestation RIB pour le compte bancaire.
- Planning des travaux.

2. **L'offre technique contient :**
- Une déclaration à souscrire selon le model rempli, datée et signée.
- Un mémoire technique justificatif rempli scrupuleusement selon le model joint en annexe. - Le cahier des charges portant sur la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3. **L'offre financière :**
- Lettre de soumission remplie, signée et datée.
- Bordereau des prix unitaires rempli et signé.
- Devis Quantitatif et estimatif rempli et signé.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature, des plis techniques et financiers, qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **(13h00 mn)** au siège de L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « **13h00 mn** ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours, augmentée de la durée de préparation des offres,** à compter de la date d'ouverture des plis.

N . B :Les pièces accompagnants les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.
La mémoire technique doit être remplie, signé et cacheté, en absence de cette mémoire votre offre sera exclue.

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2616034670**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DAIRA D'AMMI-MOUSSA
COMMUNE D'EL-OULDJA
FISCALE : 098448365143118

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2026

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune d'El-Ouldja Lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour réaliser le projet suivant :

ACQUISITION D'UN BUS POUR LE PARC DE LA COMMUNE D'EL-OULDJA

Ne peuvent soumissionner seuls les candidats qui répondent aux conditions minimales d'éligibilité à savoirs :

1- **Capacités professionnelles**

Doivent obligatoirement disposer de :
- un registre de commerce électronique portant le code d'activité approprié à l'objet de l'appel d'offre
- l'agrément délivré par le ministère de tutelle

2- **Capacités financières**

Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des 03 dernières années (2023-2024-2025) supérieure ou égale à 20.000.000,00 DA

3- **Capacités techniques**

Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maitre d'ouvrage

Les soumissionnaires peuvent télécharger le cahier de charge en consultant la page officielle (Facebook) :commune el-ouldja wilaya relizane

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2026
ACQUISITION D'UN BUS POUR LE PARC DE LA COMMUNE D'EL-OULDJA
à Mr le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'EL-Ouldja (w) de Relizane
bureau des marchés publics

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'annonce dans la presse écrite (quotidiens régionaux) ou la presse électronique agréée

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la préparation des offres avant 13 :30h

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,le délai de préparation des offres sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires resteront engager par leurs offres pendant une durée de 90 jours +le délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres

Cette annonce est considérée comme un appel aux soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des offres qui a été fixée le dernier jour pour le de dépôt des offres à 14 heures

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2631015035**

ALGÉRIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE
DES TELECOMMUNICATONS - AIN TEMOUCHENT

AVIS D'ANNULATION

La Direction Opérationnelle des Télécommunications - Ain Témouchent informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/AT/DOT46/2026 pour les travaux de Maintenance et de Développement de la Canalisation pour le réseau FTTx (Contrat d'adhésion) publié sur le site web d'Algérie Télécom et les deux journaux nationaux : **LE JEUNE INDEPENDANT** et **ECH-CHAAB** en date du 03/06/2026 que cet appel d'offres est annulé

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2616034607**

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère De L'Habitat De L'Urbanisme De La Ville Et De L'Aménagement Territoire
Direction Du Logement De Djelfa
NIF 00 1317019004944 DL

Mise en Demeure N° :01

- **Vu la l'ordre de service n° 04 du 08/09/2026**
- **Vu la faible cadence des travaux**

L'entreprise SABKOUF (Gérant hadjadj Abdel Bari domicilié à lot n° 1,cité ben thour commune Ouergla wilaya de Ouergla), titulaire du marché portant visa du comité des marches publiques de la wilaya de Djelfa n° 317 du 02/09/2026 et visa du contrôle budgétaire n° 1018 du 08/09/2026 relatif aux travaux d 'amélioration urbain de l'axe du premier giratoire à l'entrée nord de la cille de Djelfa Lot n°03 est **Mise en Demeure** de renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaire et rattrape le retard enregistré ,et ce dans un délai de cinq (05) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux torts et exclusifs de l'entrepris.

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2616034732**

LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Le TP Mazembe accusé de sorcellerie par le Club Africain !

LA CONFRONTATION entre le TP Mazembe et le Club Africain a pris une tournure inattendue ce dimanche, à l'occasion du deuxième tour préliminaire aller de la Ligue des champions africaine. Après le match nul entre les deux formations (1-1), des objets suspects auraient été découverts dans le tunnel menant à la pelouse, alimentant des accusations de… sorcellerie. Le TP Mazembe devra s'expliquer.
Alors que les Corbeaux de Lubumbashi ont été tenus en échec par le Club Africain (1-1), ce dimanche 18 octobre, lors de la manche aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF, c'est un incident survenu en marge de la rencontre qui fait désormais parler. Selon les informations relayées par le journaliste Micky Jnr sur X, plusieurs objets présentés comme pouvant être liés à des pratiques occultes auraient été retrouvés dans le tunnel donnant accès à la pelouse. Des images de ces objets retrouvés par le staff du club tunisien, difficiles à identifier au premier abord, ont circulé sur les réseaux sociaux, suscitant rapidement des soupçons à l'encontre du club congolais. Le commissaire du match aurait également été informé de l'incident. Mais à ce stade, rien ne permet d'affirmer que ces objets étaient effectivement destinés à un rituel de sorcellerie, encore moins qu'ils appartenaient à des représentants du club congolais. Rien n'exclut non plus qu'ils aient été déposés par une personne isolée, sans aucun lien avec l'institution lushoise. Sur le plan sportif, ce match nul (1-1) laisse la qualification entièrement ouverte avant la manche retour en Tunisie. Les Corbeaux devront réaliser une performance à l'extérieur pour espérer rejoindre la phase de groupes, tandis que le Club Africain tentera de faire la différence devant son public. En attendant d'éventuelles explications des clubs ou de la CAF, il serait prématuré de tirer la moindre conclusion sur une implication du club congolais.

COUPE DE LA CAF

L'USM Alger premier qualifié en phase de groupes… sans jouer !

Coup de théâtre à l'approche du 2e tour préliminaire de la Coupe de la Confédération de la CAF.



À seulement deux jours de la confrontation aller face à l'USMA, le club équatoguinéen de The Panthers FC a officialisé son retrait de la compétition. Cette décision qualifie automatiquement le tenant du titre algérois pour la phase de groupes, sans qu'il ait à disputer la moindre minute de ce tour. L'USM Alger a validé son billet pour la phase de groupes de la Coupe de la CAF sans disputer le moindre match. Son adversaire au deuxième tour préliminaire, The Panthers FC de Guinée équatoriale, a annoncé son retrait de la compétition, invoquant des difficultés financières.
Le parcours continental de l'USMA prend ainsi une tournure inattendue. Alors que les Rouge et Noir devaient affronter The Panthers ce mardi, au stade du 5 Juillet, pour le compte de la manche aller du deuxième tour préliminaire, la rencontre n'aura finalement pas lieu. Le club équato-guinéen a officialisé sa décision dimanche, mettant fin à plusieurs jours d'incertitude autour de cette double confrontation. Initialement prévue à Douala, au Cameroun, la première manche avait été déplacée en Algérie en raison des difficultés rencontrées par The Panthers pour prendre en charge les frais liés à la location du stade. Les deux rencontres devaient finalement se jouer au stade du 5 Juillet, les 20 et 25 octobre, la formation équato-guinéenne a annoncé son retrait en ces termes : « Aujourd'hui, le cœur brisé mais la tête très haute, nous nous voyons dans l'obligation de communiquer la décision la plus difficile de l'histoire de notre club : THE PANTHERS FC se retire du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la CAF 2026/2027 face à l'USM Alger. » Cette décision, motivée par des contraintes financières, offre donc une qualification directe à l'USMA pour la phase de groupes. Exemptés du premier tour préliminaire, les Usmistes franchissent ainsi une nouvelle étape continentale sans avoir disputé de rencontre officielle dans cette édition. Dans un communiqué officiel publié sur ses réseaux sociaux, la direction de The Panthers FC a expliqué que cet abandon est lié à d'insurmontables difficultés financières. L'absence de stade homologué par la CAF en Guinée équatoriale a contraint l'équipe à disputer l'ensemble de ses rencontres à l'extérieur. Après avoir financé de lourds déplacements au Cameroun et au Togo lors des tours précédents, le club a épuisé ses ressources économiques. Cette situation l'a ainsi placé dans l'impossibilité de poursuivre l'aventure continentale. Malgré des tentatives d'homologuer le stade de Mongomo, ou de délocaliser la rencontre à Douala puis en Algérie en cédant les droits d'hôte, la charge financière liée à l'organisation et aux transports est devenue insupportable. « Ce n'est pas une décision sportive. C'est une décision économique qui nous dépasse », a précisé la direction du club dans sa lettre à ses supporters. En conséquence, l'USMA valide son billet pour la phase de poules sans disputer ce 2e tour préliminaire. C'est là que le club algérois entamera officiellement la défense de son sacre continental. Les Usmistes connaîtront leurs prochains adversaires en phase de groupes lors du tirage au sort prévu le 28 octobre au siège de la CAF, au Caire.

COUPE DE LA CAF

Un litige entre Hafia Conakry et la CAF à l'origine du report du match du CRB

PLUS DE 5500 KM pour rien ! Le voyage à Nouakchott n'aura finalement pas débouché sur le match espéré. Alors que le CR Belouizdad s'était déjà déplacé en Mauritanie pour affronter le FC Douanes, dans le cadre du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine, la rencontre a été reportée à la suite d'une décision en urgence du Tribunal arbitral du sport (TAS). Un contretemps qui contraint les Rouge et Blanc à revoir leurs plans, alors que le coup d'envoi était prévu ce samedi à 17 h.
À l'origine de cette décision se trouve une contestation de Hafia Conakry concernant la reprogrammation du match retour du premier tour préliminaire face au FC Douanes. Le club guinéen avait saisi le TAS pour contester la décision de la CAF d'ordonner une nouvelle tenue de cette rencontre. En effet, le différend remonte au 11 septembre dernier, date à laquelle le FC Douanes ne s'était pas présenté à Conakry pour disputer le match retour. Si le club mauritanien n'avait donc pas honoré ce rendez-vous, Hafia estime que cette absence relève de défaillances organisationnelles évitables et ne saurait être assimilée à un cas de force majeure justifiant la reprogrammation du match. Le TAS a ainsi ordonné, à titre urgent, le report de la confrontation entre le CR Belouizdad et le FC Douanes, dans l'attente de la suite donnée à cette procédure. Une décision qui place le Chabab au cœur d'un litige auquel il n'est pas directement partie prenante, mais dont il subit les conséquences sportives et logistiques. Outre ce report et ses répercussions sur le calendrier, cette décision suscite également des réactions chez les supporters belouizdadis qui avaient fait le déplacement en Mauritanie pour soutenir leur équipe. Sur les réseaux sociaux, certains réclament désormais le remboursement des frais engagés pour ce voyage devenu, au moins pour l'instant, sans match à la clé. Avant de devoir refaire les 2700 km du retour, les joueurs restent en place et en profitent pour peaufiner leur préparation. Entre les dépenses de transport, d'hébergement et les contraintes liées au déplacement, la frustration est d'autant plus grande que les supporters s'étaient organisés pour accompagner les Rouge et Blanc dans ce rendez-vous continental. Reste à savoir si une solution sera envisagée pour répondre à leurs revendications.



CAN FUTSAL 2026

L'Algérie à une marche de la finale

Après avoir franchi la phase de groupes pour sa première participation, l'Algérie s'attaque désormais à un immense défi face à l'Angola. Les Verts joueront une place en finale de la CAN Futsal 2026.

L'Algérie s'apprête à vivre un rendez-vous historique en CAN de futsal 2026. Pour sa toute première participation à la phase finale de la compétition, la sélection nationale disputera les demi-finales face à l'Angola, lundi 19 octobre à 17h00, heure algérienne, au Complexe sportif Prince Moulay-Abdellah de Rabat. Une place en finale sera en jeu face au vice-champion d'Afrique en titre.

Le parcours des Verts n'a pourtant pas commencé de la meilleure manière. Placée dans le groupe A, l'Algérie s'est inclinée 4-0 face au Maroc pour son entrée en lice, avant d'arracher un nul précieux 2-2 contre la Libye. Les hommes de Nordine Benamrouche ont ensuite joué leur qualification lors de la dernière journée et ont répondu présent en dominant la Zambie 7-4, terminant ainsi deuxièmes de leur groupe.

En face, l'Angola arrive avec un bilan parfait. Les Palancas Negras ont débuté par un succès 5-1 contre le Mozambique, avant d'écraser la Tanzanie 6-0. Déjà qualifiés avant leur dernier match, les Angolais ont ensuite renversé l'Égypte 4-2 pour terminer premiers du groupe B avec neuf points sur neuf. L'Algérie devra donc sortir une prestation de très haut niveau pour poursuivre son aventure. Mais après avoir déjà atteint le dernier carré dès sa première CAN, les Verts n'ont désormais plus rien à perdre face à une sélection angolaise expérimentée et redoutablement efficace depuis le début du tournoi.



LIGUE 1 MOBILIS – 6E JOURNÉE

La JSEB frappe fort à Constantine, le MCO en tête

LA JS EL BIAR a signé l'exploit de la 6e journée en allant battre le CS Constantine (4-2) au stade du chahid Hamlaoui. De son côté, le MC Oran a fait le nécessaire face à l'USM Khenchela (1-0) pour s'installer provisoirement en tête du classement. La JS El Biar a frappé un grand coup à Constantine. Pour son déplacement au stade du chahid Hamlaoui, le promu a livré une première période de haut niveau, inscrivant quatre buts avant la pause. Une performance qui lui a permis de repartir avec une victoire retentissante face au CSC (4-2). Ancien joueur du club constantinois, Mouaki a été le grand artisan de ce succès. L'attaquant s'est offert un triplé face à son ancienne équipe, tandis que Karim Aribi a transformé un penalty pour compléter le festival offensif des Algérois. Le CSC a tenté de réagir par Rebiai et Belgourai, sans parvenir à renverser la situation. Avec 12 réalisations depuis le début de la saison, la JSEB affiche désormais la meilleure attaque du championnat, devant le CSC et ses 11 buts. Au classement, les deux formations comptent sept points après six journées et n'ont aucun match en retard.



Au stade Miloud Hadefi, le MC Oran a, lui, assuré l'essentiel contre l'USM Khenchela. Les hamraoua ont dû attendre la 64e minute pour trouver la faille. Aziz Moulay a inscrit l'unique but de la rencontre, offrant trois précieux points à son équipe. Cette victoire permet au MCO de prendre provisoirement la tête de la Ligue 1 Mobilis avec 13 points, à égalité avec le CR Belouizdad, mais avec seulement cinq matches disputés. L'USM Khenchela reste, de son côté, à cinq points et compte toujours un match en retard.

Un succès précieux face à l'USM Khenchela (1-0), décroché samedi soir au stade Miloud- Hadefi, a permis au MC Oran de confirmer ses ambitions et de s'installer provisoirement au sommet de la Ligue 1 Mobilis. Solides et efficaces, les Hamraoua poursuivent sur leur lancée et consolident leur position dans la course aux premières places. L'unique but de la rencontre a été inscrit par Aziz Moulay à la 64e minute. L'attaquant oranais a concrétisé un centre bien ajusté de l'un de ses coéquipiers, offrant ainsi l'avantage à son équipe dans une rencontre où chaque occasion pouvait faire la différence. Grâce à cette réalisation, les hommes de Si Tahar Chérif El-Ouazzani portent leur total à 13 points et prennent provisoirement les commandes du classement, à égalité de points avec le CR Belouizdad, qu'ils devancent à la différence de buts.

Le MCO compte également un match en retard, une situation qui pourrait lui permettre de consolider davantage sa position en tête. Au-delà de ce succès, la formation oranaise peut également se réjouir de la solidité de son secteur défensif. Le gardien Zoghba a, en effet, signé un cinquième match consécutif sans encaisser de but, confirmant la bonne organisation défensive de l'équipe depuis plusieurs journées. De son côté, l'USM Khenchela reste en difficulté au classement avec quatre points, occupant provisoirement la douzième place. Les Khenchelis devront rapidement réagir lors des prochaines journées pour améliorer leur situation et s'éloigner de la zone basse du classement.

Brahim Mazi

LIGUE 1 MOBILIS

JS El Biar (JSEB), ce « petit poucet » du championnat avec 12 buts en 4 matchs

SI CERTAINS cadors du championnat algérien ont déjà tiré leur épingle du jeu après cinq journées, la force de frappe offensive n'est pas forcément leur principal atout. Dans ce registre, un petit poucet fait sensation en ce début de saison en Ligue 1 Mobilis.

En effet, la Jeunesse sportive d'El Biar (JSEB), nouvel arrivant dans l'élite du football algérien, ne passe pas inaperçue. Malgré trois défaites en 6 matchs, l'autre club de la capitale se distingue par une efficacité offensive remarquable. Avec 12 buts inscrits lors de ses quatre dernières rencontres, la JSEB fait parler d'elle et s'impose comme l'une des belles surprises de ce début de championnat.

Une victoire éclatante sur le score de 4-0 face à la JS Saoura, deux buts inscrits contre le CR Belouizdad au terme d'un match très disputé (2-3), deux autres face au voisin de Ben Aknoun (2-2), puis un succès spectaculaire (2-4) sur la pelouse du CS Constantine : Les hommes de Mohamed Turki, le plus jeune entraîneur de Ligue 1 Mobilis au passage, affichent un potentiel offensif indéniable, même si les résultats ne suivent pas toujours. Classée à la sixième place après cinq journées, la JSEB peut néanmoins se targuer d'un statut flatteur, surtout pour un promu qui joue son premier historique parmi l'élite : celui de meilleure attaque de la Ligue 1 Mobilis, avec 12 réalisations au compteur. Avec une telle efficacité devant les buts, il n'est guère surprenant de retrouver les attaquants d'El Biar parmi les joueurs les plus prolifiques du championnat. En tête du classement des buteurs, on retrouve Dadi El Hocine Mouaki, auteur de cinq réalisations depuis le début de la saison. L'ailier, passé notamment par la JS Kabylie, brille aux côtés de son coéquipier Karim Aribi.

L'ancien international algérien, qui occupe la deuxième place du classement des buteurs, a déjà fait trembler les filets à trois reprises.

Qu'est-ce qu'un agent d'IA ?

L'IA agentique fait fureur, mais que peut-elle réellement faire pour vous ou votre entreprise ? Voici tout ce que vous devez savoir.



L'explosion de l'IA générative a conduit à l'émergence de nouvelles technologies qui repoussent les limites de l'assistance à l'IA telle que nous la connaissons. L'IA agentique est l'un des développements les plus récents et les plus populaires.

À la base, l'IA agentique est un concept simple. Il s'agit d'un assistant IA qui peut effectuer des tâches à votre place sans qu'on lui indique comment procéder à chaque étape.

Les applications peuvent être aussi simples que l'envoi de courriels en fonction de déclencheurs spécifiques ou aussi complexes que la conclusion d'une vente.

Ces types d'assistants peuvent permettre aux organisations et à leurs employés de gagner un temps considérable, qu'ils peuvent ensuite réaffecter à des tâches de plus haut niveau.

Cela vous semble trop beau pour être vrai ? Que vous souhaitiez vous familiariser avec le concept ou que vous commenciez à utiliser des agents d'IA, voici tout ce que vous devez savoir sur la technologie agentique.

Qu'est-ce qu'un agent d'IA ?

En fonction des cas d'utilisation, de l'offre de produits et de l'entreprise, vous pouvez trouver différentes définitions d'un agent d'IA.

Toutefois, d'une manière générale, un agent d'IA est un outil logiciel capable d'effectuer des tâches de manière autonome pour vous.

Pour ce faire, il peut utiliser une combinaison d'instructions fournies par l'homme et de déclencheurs environnementaux, ainsi que - et c'est peut-être l'élément le plus important - ses propres capacités de raisonnement pour déduire ce qui doit être fait et à quel moment.

L'agent d'IA est différent du chatbot et de l'assistants d'IA

"Les agents d'intelligence artificielle sont ceux à qui nous déléguons des tâches. Les agents d'IA fonctionnent par objectifs", explique Srini Iragavarapu, directeur d'AWS pour les applications d'IA générative. "Ils ont l'intelligence de réfléchir à ce qui est nécessaire pour accomplir une tâche. Ils peuvent déterminer les outils nécessaires. Si des informations supplémentaires sont nécessaires, ils reviennent vers vous et vous les demandent."

Ces agents d'IA diffèrent des autres technologies d'IA que vous utilisez peut-être déjà quotidiennement, comme les chatbots ou les assistants d'IA.

Car les agents peuvent exécuter des tâches en votre nom et s'identifier lorsqu'ils sont nécessaires.

Et ce au lieu de se contenter de vous fournir une réponse à partir d'un sous-ensemble prédéterminé d'informations. Par conséquent, la quantité d'assistance qu'il peut fournir aux particuliers et aux entreprises est nettement plus élevée.

Comment fonctionne un agent d'IA ?

Un agent d'IA s'appuie sur une technologie qui vous est probablement déjà familière. Par exemple, il exploite des outils tels que les grands modèles de langage (LLM), le raisonnement, le traitement du langage naturel, les longues fenêtres contextuelles, etc. pour exécuter des tâches de manière plus intelligente et plus adaptative.

"Les agents d'intelligence artificielle sont une capacité technologique qui utilise des capacités d'intelligence artificielle, notamment l'apprentissage automatique et le traitement du langage naturel, pour comprendre le contexte d'une interaction, d'un besoin client ou d'une transaction commerciale, puis appliquer l'automatisation pour gérer le flux de travail associé à ce contexte", selon Omer Minkara, directeur de recherche principal chez Aberdeen Strategy and Research.

Pour accomplir ses tâches, un agent d'IA s'appuie sur une combinaison de directives humaines et de données ou de contextes auxquels il a été autorisé à accéder.

Il peut également être conçu pour réagir à des déclencheurs externes, tels que la réception d'un courriel, qui peut déclencher une chaîne d'actions ou de décisions.

En fin de compte, les informations et le contexte qu'il utilise dépendent du cas d'utilisation spécifique de l'utilisateur, qui peut aller du plus simple au plus complexe, en fonction des besoins de l'entreprise.

"Cela va d'agents simples à des agents très très avancés", dit Richard Riley, directeur marketing de Power Platform chez Microsoft. "Les agents les plus simples peuvent n'utiliser qu'un ou deux fichiers".

Qu'est-ce qui différencie un agent d'IA d'un chatbot d'IA ?

Un chatbot d'IA peut fournir à un utilisateur la solution à une question en se référant à ses données de formation. Cependant, il ne peut effectuer que les tâches pour lesquelles il a été prédéterminé.

Un agent d'IA peut utiliser le contexte des informations qui l'entourent pour faire ses propres déductions et exécuter la tâche, ce qui nécessite un niveau de raisonnement plus élevé.

"Un chatbot est davantage un système de dialogue - vous pouvez simplement avoir une conversation avec lui", dit M. Iragavarapu. "Mais dans le monde des agents d'IA, les agents ne se contentent pas d'avoir des conversations avec vous, ils font aussi des choses en votre nom."

Passer des commandes de courses

Un exemple concret serait de passer une commande de courses. Si vous utilisez un chatbot ou un assistant d'IA pour demander ce qu'il faut commander pour le dîner, il sera en mesure de générer une liste et, dans les cas les plus avancés, même de passer la commande.

Cependant, il n'aurait pas la capacité d'analyse nécessaire pour intégrer d'autres contextes, tels que la vérification de ce que vous avez déjà dans votre réfrigérateur (si vous disposez d'un inventaire de maison intelligente), l'analyse de vos préférences alimentaires répertoriées dans votre application de santé, la coordination avec votre calendrier pour savoir quand vous serez à la maison pour recevoir la commande, etc.

Quels sont les cas d'utilisation des agents d'IA en entreprise ?

Les cas d'utilisation des agents d'IA en entreprise peuvent être aussi simples ou aussi élaborés que vous le souhaitez. Certaines entreprises proposent des agents d'IA capables d'effectuer des tâches de manière autonome dans les domaines de l'approvisionnement, des ventes, des interactions avec les clients, etc.

Il s'agit davantage de comprendre l'art du possible que de se dire "voici un menu de 10 choses que vous pouvez faire avec des agents", car, en fin de compte, si vous pouvez construire quelque chose, vous pouvez construire n'importe quoi", dit M. Riley.

La décision de mettre en œuvre des agents d'IA dans votre flux de travail peut être écrasante, car il y a tellement d'offres dans de nombreuses fonctions d'entreprise différentes. Toutefois, pour commencer, il suffit d'identifier les processus de votre entreprise qui pourraient bénéficier d'une assistance supplémentaire...

Codex Desktop d'OpenAI peut désormais gérer votre ordinateur et dispose de son propre navigateur

Outil de programmation devenu puissant outil de productivité, Codex Desktop ajoute le contrôle de l'ordinateur, la mémoire d'automatisation et la prise en charge des plugins. Mais peut-il remplacer les logiciels traditionnels ?



OpenAI vient d'annoncer une mise à jour importante de son application Codex Desktop. Initialement conçu comme l'outil de programmation automatisée d'OpenAI, Codex se positionne désormais comme un outil de productivité global, à l'instar de Claude Cowork.
Si ses fonctionnalités sont indéniablement puissantes, le message reste quelque peu flou. Lors d'une présentation, OpenAI a reconnu que Codex Desktop s'adresse toujours aux programmeurs, tout en intégrant des outils de productivité supplémentaires allant au-delà de la simple génération de code.

Utilisation de l'ordinateur

L'une des principales caractéristiques de la nouvelle version de Codex Desktop est l'utilisation de l'ordinateur. L'IA intégrée à Codex Desktop peut ainsi interagir avec votre ordinateur.
Cette version permet à l'IA d'exécuter des applications en arrière-plan. Ainsi, pendant que la technologie exécute une automatisation, vous pouvez effectuer d'autres tâches dans d'autres applications. La fonctionnalité d'utilisation de l'ordinateur est disponible uniquement pour macOS, pour le moment.

Navigateur intégré

Codex Desktop inclut désormais un navigateur intégré. OpenAI n'a pas encore démontré le fonctionnement de ce navigateur pour les automatisations. Nous devrons donc tester cette fonctionnalité et vous faire part de nos impressions une fois l'application en main.
Une fonctionnalité intéressante (et attendue depuis longtemps) est la possibilité de cliquer sur un élément du navigateur et de laisser l'IA comprendre où vous cliquez. Ainsi, plutôt que d'essayer d'expliquer que vous souhaitez modifier la police du troisième titre de la deuxième colonne, vous pouvez cliquer sur l'élément à modifier et dire à l'IA de « remplacer ceci par cela ».
Si cette fonctionnalité s'avère fiable, elle permettra sans aucun doute un gain de temps considérable.

Génération d'images

ChatGPT dispose d'excellentes capacités de génération d'images depuis un certain temps, contrairement à Codex Desktop. Désormais, vous pouvez créer un agent qui génère automatiquement une image, un graphique ou un diagramme dans le cadre de l'automatisation globale.
Cette fonctionnalité reste à tester afin d'évaluer son efficacité. Si elle bénéficie des mêmes améliorations que celles observées chez les concurrents de Gemini, ses capacités de génération d'images devraient se révéler très utiles.

Automatisations étendues

Il est désormais possible d'ajouter des automatisations aux conversations existantes, permettant ainsi à l'IA de s'appuyer sur le contexte des discussions et interactions précédentes. Codex peut s'assigner des tâches, ce qui, selon OpenAI, signifie qu'il peut « se réveiller automatiquement pour poursuivre une tâche de longue durée, pouvant s'étendre sur plusieurs jours ou semaines ».

Bien que ChatGPT dispose d'une fonction de mémorisation depuis un certain temps, l'application Codex posait particulièrement problème car elle devait être réinitialisée à chaque redémarrage.
Désormais, l'application est dotée d'une fonction de mémorisation qui, selon l'entreprise, peut « se souvenir du contexte utile des expériences précédentes, notamment les préférences personnelles, les corrections et les informations qui ont nécessité du temps de collecte ».
OpenAI ajoute :
« Cela permet d'exécuter les tâches futures plus rapidement et avec un niveau de qualité auparavant uniquement possible grâce à des instructions personnalisées détaillées. »
Codex intègre désormais une fonction de rappel automatique qui se lance avec l'application.
Concrètement, lorsque vous relancez Codex, l'IA tente de se souvenir de ce sur quoi vous travailliez et vous propose de poursuivre ces flux de travail.

Mises à jour supplémentaires

Le produit propose de nombreuses fonctionnalités destinées aux développeurs, notamment :

Prise en charge des commentaires de révision GitHub
Plusieurs onglets de terminal
Possibilité de se connecter à des environnements de développement distants via SSH (cette fonctionnalité est en phase de test préliminaire)
Possibilité de visualiser les fichiers directement dans la barre latérale avec des aperçus détaillés pour les PDF, les feuilles de calcul, les présentations et les documents
Un nouveau volet récapitulatif pour suivre les plans d'agents, les sources et les artefacts
Personnellement, la fonctionnalité des onglets multiples est celle qui me passionne le plus. Malheureusement, à ma connaissance, il n'est pas possible d'attribuer des couleurs aux onglets comme je le fais pour distinguer mes différents projets dans des onglets de terminal distincts. Cependant, vu la vitesse à laquelle cette fonctionnalité s'améliore, elle devrait arriver prochainement.
Enfin, Codex Desktop est fourni avec l'accès à plus de 100 plugins. En termes d'IA, les plugins sont des applications qui combinent des compétences, des intégrations d'applications et des serveurs MCP pour des capacités plus avancées. Compte tenu des problèmes rencontrés par OpenClaw avec les compétences fournies par les utilisateurs, qui ont entraîné une recrudescence des logiciels malveillants, j'ai interrogé les développeurs sur la manière dont ils gèrent les problèmes liés aux plugins. On m'a indiqué qu'OpenAI examine les plugins avant leur mise à disposition.

Disponibilité

Le nouveau Codex Desktop est disponible pour tous les niveaux d'abonnement OpenAI disposant d'un accès à Codex.
Bien entendu, l'exécution de nombreuses automatisations et de projets de longue durée consommera plus rapidement les jetons alloués. Il est donc conseillé de procéder avec prudence et de tester avant de laisser un agent s'exécuter sans surveillance.

RF-GPT : l'IA peut également interpréter les signaux des réseaux sans fil

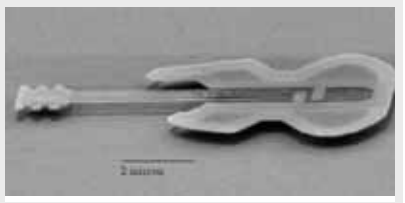


MODÈLE d'IA dédié aux réseaux sans fil, le RF-GPT permet d'interpréter les signaux de radiofréquence et de répondre en langage naturel sur la technologie utilisée ou le nombre d'utilisateurs présents. Explications. Les grands modèles de langage (LLM) sont capables de traiter du texte, des images, de la vidéo, de l'audio ou du code informatique. Demain, ils pourraient analyser le spectre hertzien des réseaux sans fil. C'est le pari du Digital Future Institute de l'université des Sciences et Technologies de Khalifa à Abu Dhabi, aux Émirats Arabes Unis.
Dans une publication , les scientifiques de cette université, auxquels sont associés des chercheurs du monde entier dont un expert du Centre de recherche en automatique de Nancy (CRAN), expliquent avoir mis au point un LLM spécifiquement dédié à l'analyse des signaux de radiofréquence.

Regarder les ondes radio comme une photographie

Baptisé tout simplement RF-GPT, ce nouveau modèle se donne pour ambition d'interpréter les signaux de radiofréquence, qui sous-tendent les réseaux de communication sans-fil (5G, LTE, Wi-Fi, WLAN, Bluetooth…). En vulgarisant à l'extrême, RF-GPT «regarde » les ondes radio comme une photographie et explique ce qu'il voit.
Cette découverte ouvre la voie à des assistants IA capables d'analyser les réseaux sans-fil en continu et de répondre en langage naturel à des questions de type « quelle technologie radio est présente ? », « combien d'utilisateurs compte ce réseau ? » ou « y a-t-il des transmissions qui se chevauchent ? ». Ces enseignements pourraient être précieux pour les équipes dédiées à l'exploitation et la maintenance d'un réseau mobile chez un opérateur télécom pour détecter au plus vite des incidents et proposer des actions de remédiation. Ils permettraient également une optimisation de la gestion des réseaux grâce à une allocation intelligente des ressources.
Pour l'heure, les modèles IA dédiés au monde des télécoms analysent les journaux de logs, les indicateurs de performance (KPI) liés à l'infrastructure ou les alarmes remontées par les capteurs des équipements connectés. En traitant des métadonnées textuelles mais pas le signal réel, ils peuvent déceler une interférence mais sans expliquer son origine. Pour atteindre ce résultat, les chercheurs transforment le signal radiofréquence en une représentation visuelle. Un encodeur de vision vient ensuite convertir ce spectrogramme temps-fréquence en une suite de « tokens RF ». Le LLM « décodeur » interprète ces tokens et génère des réponses textuelles.

La plus petite guitare du monde a la taille d'un globule rouge !



DÉVELOPPÉE par des chercheurs de l'Université Cornell à New York, cette guitare est à seulement dix micromètres de long. Pour bien comprendre la longueur, il faudrait un million de micromètres pour faire un mètre. La guitare a six cordes, chaque corde est à seulement 50 nanomètres (une centaine d'atomes). Fabriquée à partir de silicium cristallin, cette minuscule guitare démontre une nouvelle technologie pour une nouvelle génération de dispositifs électromécaniques. La guitare peut effectivement être jouée, mais elle est tellement petite que les sons produits seraient inaudibles à l'oreille humaine.

Les bruits de fond dans les restaurants affectent la saveur de la nourriture !



UNE ÉTUDE menée par l'entreprise alimentaire Unilever et l'Université de Manchester a voulu savoir si les bruits de fond affectent la perception de la saveur. Ils ont constaté que les gens trouvent les aliments moins salés et moins sucrés quand le bruit de fond est élevé. Lorsque le niveau du bruit diminue, la perception de ces goûts change. En effet, la nourriture n'est plus fade, ce qui indique que le bruit a un effet sur la perception de la saveur et des goûts. C'est l'une des raisons pour lesquelles la nourriture en avion n'a que très peu de goût, le bruit assourdissant des moteurs rend le goût des aliments insipide.
Cette étude a également montré que la musique slow jouée dans certains restaurants ralentisse la perception du temps d'environ 13%.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Après une commotion cérébrale et plusieurs matches brillants, la découverte des play-offs se poursuit pour « Wemby » avec sa première exclusion en NBA pour un geste violent.

Le coup de sang de Victor Wembanyama, expulsé après un mauvais geste



Une faute « flagrante », ont tranché les arbitres. Victor Wembanyama a été expulsé du parquet après un coup de coude, ce dimanche 10 mai. Le Français n'a ainsi pas pu terminer le deuxième quart-temps du match 4 du deuxième tour des play-offs NBA, remporté 114-109 par les Minnesota Timberwolves face aux San Antonio Spurs, à Minneapolis.
« Wemby », auteur de 4 points jusqu'alors, a été sanctionné pour une faute commise avec 8 minutes 39 à jouer dans le deuxième quart-temps, alors que les Wolves menaient 36-34 cette rencontre rythmée.
Les Wolves égalisent ainsi à 2-2 dans cette série au meilleur des sept matches, avant la prochaine rencontre mardi à San Antonio.

Faute « flagrante »

À la suite d'un rebond offensif, Victor Wembanyama se retrouve entouré par deux joueurs des Wolves, Jaden McDaniels, qui heurte le Français, et Naz Reid. Voulant se dégager ballon en main, « Wemby » fait un mouvement brusque sur sa droite, coude relevé, et heurte violemment Reid à la tête, Après visionnage de la vidéo, les arbitres ont estimé que la faute était une « flagrante de niveau 2 ».
de quoi exclure immédiatement le Français, qui avait brillé vendredi lors du match 3 avec 39 points.
Comme pour toute faute flagrante, la NBA analysera lundi l'action et peut décider d'une amende et/ou d'une suspension prolongée.

Son entraîneur le défend

Son entraîneur, Mitch Johnson, a insisté en conférence de presse sur le caractère « non intentionnel » du geste de son joueur, qu'il estime insuffisamment protégé par les arbitres face aux défenses rugueuses.
« Vu les plans de jeu de chaque équipe face à ce jeune homme depuis qu'il a intégré la ligue, l'agressivité qui lui est imposée, le manque de protection dont il bénéficie est décevant, et atteint même un point où ça devient dégoûtant », a dénoncé le technicien.
Wembanyama découvre à 22 ans les play-offs, que les Spurs disputent pour la première fois depuis 2019.
Sans lui, les Spurs ont offert une féroce résistance aux locaux, pris la main dans le 3e quart-temps avant d'être renversés dans les dernières minutes.
Anthony Edwards a été excellent avec 36 points face au trio d'arrières texans De'Aaron Fox (24 points), Stephon Castle (20 points) et Dylan Harper (24 points).
Le pivot français de Minnesota Rudy Gobert a été déterminant avec 11 points, 13 rebonds et 4 passes, avec deux paniers dans les dernières minutes.

Protocole Hantavirus : aux Etats-Unis, les passagers américains du «MV Hondius» pourraient échapper à la quarantaine

LA SITUATION «n'est pas celle du Covid», a affirmé Jay Bhattacharya, directeur par intérim de la principale agence sanitaire du pays, connu pour ses positions covidosceptiques. Les 17 croisiéristes doivent tout de même être suivis dans un centre spécialisé.
Alors même que les cinq passagers français du MV Hondius, foyer d'hantavirus, vont commencer leur quarantaine de 72 heures dans un hôpital parisien, leurs 17 camarades américains ne connaîtront peut-être pas un tel isolement. Ces croisiéristes, tous asymptomatiques, vont être acheminés dans un centre spécialisé de l'Etat rural du Nebraska, mais ils ne seront pas nécessairement placés en quarantaine, a affirmé ce 10 mai sur CNN Jay Bhattacharya, directeur par intérim des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), principale agence sanitaire du pays.
Certes, ces cas contacts qualifiés par l'Organisation mondiale de la Santé de «très haut risques» ne vont pas être relâchés dans la nature. «Nous allons les interroger et évaluer leur niveau de risque», à savoir «s'ils ont été en contact étroit avec une personne présentant des symptômes» ou non, a détaillé le responsable américain.
A l'issue de cette évaluation et en fonction du risque estimé, les passagers se verront proposer «la possibilité de rester au Nebraska s'ils le souhaitent ou de rentrer chez eux si leur situation familiale permet de les ramener en toute sécurité sans exposer d'autres personnes en chemin». Dans les deux cas, les passagers resteront sous surveillance plusieurs semaines pour vérifier qu'ils ne développent pas de symptômes, comme c'est déjà le cas pour sept autres Américains ayant quitté le navire plus tôt.

Directeur d'agence sanitaire anti-confinement

Jay Bhattacharya entend apaiser les inquiétudes d'une diffusion du virus, dont la souche est en théorie mortelle dans 20 à 40 % des cas - trois croisiéristes en sont morts. «Ce n'est pas le Covid. Cela ne va pas entraîner le genre d'épidémie que l'on a connue», a répété le directeur des CDC. Cocasse pour celui dont la nomination par Donald Trump a été très vivement critiquée au sein de la communauté scientifique car il est connu pour avoir tenu… des positions covidosceptiques.
Plus précisément, ce professeur de médecine s'était vivement opposé aux confinements et au port du masque : il a été coauteur de la déclaration de Great Barrington (proposée par un think tank libertarien), qui prônait la levée de toute restriction pour développer une «immunité collective»… théorie depuis totalement invalidée et délétère. Pour l'heure, il est effectivement exact que l'hantavirus ne semble pas pouvoir représenter la même menace que le Covid-19 − c'est aussi la position répétée par l'Organisation mondiale de la Santé depuis une semaine. Mais la prudence est de mise, en particulier au vu de la longue période d'incubation (jusqu'à six semaines en théorie). Les personnes ne semblent toutefois contagieuses qu'à l'apparition des premiers symptômes (généralement de la fièvre, ou des maux gastro-intestinaux).
Face aux critiques sur le manque de communication des autorités et de leur protocole sanitaire, Jay Bhattacharya a rétorqué qu'il s'agit du même suivi effectué lors d'une épidémie de la même souche du virus en 2018, finalement contenue. Référence probable au cluster de la province de Chubut, en Argentine, qui avait infecté 34 personnes et tué onze. «Si le niveau de risque avait été plus élevé, nous aurions évidemment réagi différemment, a encore assuré le haut responsable américain. Nous voulons éviter de semer la panique.»

Climat: malgré un recul mondial des dégâts liés aux catastrophes naturelles, la situation reste alarmante



Les pertes mondiales liées aux catastrophes naturelles ont fortement reculé en 2025, à 224 milliards de dollars mais le tableau d'ensemble des événements climatiques extrêmes demeure "alarmant", a indiqué mardi la compagnie de réassurance Munich Re.

Malgré une baisse de 40% de pertes matérielles liées aux catastrophes naturelles par rapport à 2024, grâce à l'absence d'ouragan touchant les côtes des États-Unis (une première depuis dix ans), la compagnie de réassurance Munich Re reste en alerte.
Un recul comparable - près d'un tiers - a été observé par son concurrent Swiss Re, qui a évalué en décembre les pertes économiques mondiales liées aux catastrophes naturelles à 220 milliards de dollars.Sur les 224 milliards, Munich Re compte 108 milliards de pertes qui étaient assurées, un total là aussi en net recul.
Malgré cela, "le tableau d'ensemble reste "alarmant", note l'assureur dans son rapport annuel sur les catastrophes naturelles.

"Fièvre" planétaire

Au-delà des catastrophes majeures tels que les séismes ou les ouragans, ce sont désormais les inondations locales, les tempêtes et les feux de forêt qui pèsent le plus lourdement.
Ces derniers ont représenté 166 milliards de dollars de pertes totales l'an dernier, dont 98 milliards assurés, dépassant les moyennes hors inflation des dernières décennies. L'exemple le plus frappant reste les incendies dévastateurs de Los Angeles en janvier, qui ont causé 53 milliards de dollars de dégâts, dont 40 milliards assurés, "de loin la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'année", selon le réassureur. "La planète a de la fièvre et, par conséquent, nous observons une accumulation d'événements météorologiques sévères et intenses", explique à l'AFP Tobias Grimm, climatologue en chef chez Munich Re.

Climato-scepticisme

Cette mise en garde intervient tandis que le discours climatosceptique s'est renforcé, notamment aux États-Unis depuis l'élection de Donald Trump, et que l'Union européenne a revu à la baisse ou retardé certaines mesures destinées à verdir l'économie, au nom de la compétitivité et de la sauvegarde des emplois.
Pour Munich Re, les faits restent pourtant clairs. Tant que "le point de bascule pour les émissions de gaz à effet de serre n'a pas encore été atteint, la Terre continue de se réchauffer", souligne Tobias Grimm."Plus de chaleur signifie plus d'humidité, des précipitations plus intenses et des vents plus forts", ce qui fait que le changement climatique "contribue déjà aux phénomènes météorologiques extrêmes", ajoute-t-il.

17 200 morts

L'année 2025 a par ailleurs montré "deux visages", selon le climatologue.
Le premier semestre a été la période "la plus coûteuse jamais enregistrée pour l'industrie de l'assurance", tandis que le second semestre a connu "les pertes les plus faibles depuis dix ans".
Outre les incendies californiens, un séisme dévastateur fin mars en Birmanie a causé 12 milliards de dollars de pertes, très faiblement assurées.
Les États-Unis, même épargnés par les ouragans, ont concentré la part la plus importante des pertes financières dans le monde, avec 118 milliards de dollars. Dans ce total, 88 milliards étaient assurés, témoignant d'un haut niveau de couverture du risque et de la forte valeur des biens exposés.
De manière similaire, Climate Central, organisation américaine à but non lucratif agrégeant des données sur le changement climatique, a décompté 115 milliards de dollars de pertes dans ce pays.
Les catastrophes naturelles ont par ailleurs causé quelque 17 200 décès dans le monde, principalement en Asie-Pacifique et en Afrique, selon Munich Re.
Un chiffre supérieur à celui de 2024, qui affichait 11 000 décès, mais qui reste bien en deçà de la moyenne sur trente ans (41 900) : "les mesures de prévention des risques commencent à produire des effets", conclut M. Grimm.

Terres rares: cette île minuscule qui pourrait sortir le Japon de sa dépendance à la Chine

LE JAPON donne dimanche le coup d'envoi de ce qu'il présente comme la première tentative au monde d'exploiter des terres rares en eaux profondes à 6 000 mètres sous la surface, dans l'espoir de réduire sa dépendance à l'égard de la Chine pour ses approvisionnements en ces matériaux cruciaux.
n navire japonais de forage scientifique en grande profondeur, le Chikyu, s'apprête à mettre le cap sur la lointaine île de Minami Torishima, dans le Pacifique, dont les eaux environnantes seraient riches en précieux minerais.
Cette expédition d'essai intervient alors que la Chine, de loin le premier fournisseur mondial de terres rares, accentue la pression sur le Japon, après des propos de la Première ministre Sanae Takaichi. Celle-ci avait suggéré en novembre que Tokyo pourrait réagir militairement à une attaque contre Taïwan, île démocratique dont Pékin revendique la souveraineté.
Signe de l'aggravation des tensions bilatérales, Pékin a annoncé mardi durcir ses contrôles sur l'exportation vers le Japon de biens chinois à double usage civil et militaire, ce qui pourrait inclure les terres rares --et de fait, le Wall Street Journal fait d'ores et déjà état de restrictions chinoises sur les acheminements.
Les "terres rares", 17 éléments métalliques, pas particulièrement rares, mais difficiles et coûteux à extraire, sont essentielles pour des pans entiers de l'économie (automobile, énergies renouvelables, numérique, défense...), servant à la fabrication d'aimants puissants, de catalyseurs et de composants électroniques.
La mission du Chikyu constitue "une première étape vers l'industrialisation nationale des terres rares" par le Japon, a déclaré le mois dernier l'Agence japonaise pour la science et la technologie sur les fonds marins (JAMSTEC) dans un communiqué.
L'organisation publique présente cet essai comme une première mondiale d'un forage des fonds marins à de telles profondeurs --dépassant une fois et demie la hauteur du mont Fuji.

L'île aux trésors

La zone autour de Minami Torishima, île située dans les eaux économiques du Japon, est estimée contenir plus de 16 millions de tonnes de terres rares, ce qui en ferait, selon le quotidien économique Nikkei, le troisième plus grand gisement au monde.
Ces riches dépôts contiendraient l'équivalent de 730 ans de la consommation mondiale actuelle de dysprosium, utilisé dans les aimants haute performance des téléphones et des voitures électriques, et 780 ans de celle d'yttrium, composant utilisé dans les lasers, a calculé le Nikkei.
"Si le Japon parvenait à extraire en continu des terres rares autour de Minami Torishima, il sécuriserait la chaîne d'approvisionnement nationale pour des secteurs-clés", abonde auprès de l'AFP Takahiro Kamisuna, chercheur associé à l'International Institute for Strategic Studies (IISS).
"De même, ce serait un atout stratégique majeur pour le gouvernement Takaichi afin de réduire significativement la dépendance des approvisionnements vis-à-vis de la Chine", insiste-t-il.

La Chine représente près des deux-tiers de la production minière de terres rares du monde et 92% de la production raffinée, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Pneumocoque : symptômes, vaccin, c'est quoi ?

Le pneumocoque est une grave bactérie qui peut être mortelle chez les personnes sensibles.

BIEN-ÊTRE

On connait le terme mais toujours sa signification. On sait aussi souvent qu'il existe un vaccin contre le pneumocoque (obligatoire chez les enfants après la naissance) mais sans savoir contre quoi il protège vraiment. Voici l'essentiel à savoir sur le pneumocoque.

Définition : qu'est-ce que le pneumocoque ?

Les infections à pneumocoques sont dues à une bactérie appelée "Streptococcus pneumoniae" qui appartient au genre des streptocoques. Cette bactérie peut être présente au niveau de la bouche, du nez ou du pharynx sans pour autant rendre malade : on estime que 5 à 25% de la population sont porteuses de cette bactérie sans présenter de symptômes. Mais chez certaines personnes, cette bactérie peut se déplacer dans l'organisme et être responsable de nombreuses maladies affectant :

le système pulmonaire, ce qui peut entraîner une pneumonie,

les oreilles, ce qui peut causer une otite moyenne aiguë, particulièrement chez l'enfant,

les sinus, ce qui peut provoquer une sinusite, particulièrement chez l'adulte,

les enveloppes du cerveau et la moelle épinière, ce qui peut entraîner une méningite,

le sang (bactériémie, septicémie)

plus rarement, le péritoine (enveloppe qui tapisse l'abdomen, le pelvis et les viscères), ce qui peut entraîner une péritonite.

Les méningites sont la forme la plus grave de ces infections.

Est-ce mortel ?

"Le pneumocoque est une bactérie à l'origine d'infections graves (pneumonies, méningites) et de décès fréquents (presque 3 fois plus que les accidents de voitures en France), en particulier chez les jeunes enfants et les personnes âgées", indique l'Institut Pasteur. Le pneumocoque est la première cause de mortalité bactérienne en France chez l'adulte (10 décès/100.000 habitants chaque année). Par ailleurs, on estime que 10% des enfants atteints de méningite en décèdent.

Personnes à risque

L'infection à pneumocoque affecte plus souvent :

les jeunes enfants

les personnes âgées

les personnes souffrant d'une maladie chronique comme un diabète, une pathologie pulmonaire ou cardiaque, un alcoolisme...

les personnes immunodéprimées (atteintes d'un cancer ou d'une infection par le VIH) ou qui suivent un traitement diminuant leurs défenses immunitaires.

Contagion et transmission

Les pneumocoques sont contagieux et se transmettent d'humain à humain par des sécrétions (baisers, toux, éternuements, postillons, gouttes de salive infectée...) lors d'un contact direct, étroit et assez long (au moins d'une heure) avec la personne infectée par la bactérie ou porteuse du germe. Cette bactérie ne peut en aucun cas être transmise par l'eau ou par l'air.

Symptômes

Les symptômes du pneumocoque sont variables en fonction du type d'infection que la bactérie entraîne :

En cas de pneumonie : fièvre importante (39-40°C), frissons, toux sèche ou qui rejette du mucus jaune ou rouille, essoufflement, douleur thoracique intense, souvent d'un seul côté, sensation de malaise général.

En cas d'otite : douleur à l'oreille, fièvre supérieure à 38°C, sensation d'avoir une oreille bouchée, baisse d'audition, bourdonnements, écoulement de sécrétions jaunâtres par le conduit de l'oreille...

En cas de sinusite : congestion nasale avec écoulement clair ou purulent, douleur et sensation de pesanteur sous les deux yeux, parfois des maux de tête diffus, fièvre et sensation de malaise...

En cas de méningite : maux de tête intenses, intolérance à la lumière et/ou au bruit, nausées, vomissements, raideur de la nuque, teint gris ou marbré, courbatures importantes, grande fatigue, somnolence, confusion mentale, paralysies oculaires, convulsions...

En cas de bactériémie ou septicémie : douleurs abdominales, nausées, vomissements, diarrhées, fièvre persistante, frissons, augmentation de la fréquence respiratoire, hypotension...

Diagnostic

L'interrogatoire clinique et l'auscultation orientent le médecin vers le diagnostic du type d'infection. En cas de suspicion d'une pneumonie, un bilan infectieux et une analyse bactériologique des sécrétions broncho-pulmonaires complètent le diagnostic. On peut aussi prélever les urines pour retrouver des signes d'infection de certaines bactéries.

En cas de suspicion de méningite, une consultation en urgence doit être faite auprès du médecin traitant ou des urgences. La présence d'un symptôme de complication peut nécessiter une prise en charge hospitalière avec la réalisation d'une ponction lombaire (prélèvement de liquide céphalo-rachidien). L'analyse de ce liquide en laboratoire (aspect, nombre et type de cellules, biochimie, examen bactériologique direct et culture) confirmera le diagnostic de la méningite et déterminera le germe en cause. Parallèlement, une prise de sang sera faite et mise en hémoculture, une méthode destinée à établir le diagnostic biologique et étiologique de la présence de micro organismes dans le sang.

En cas de suspicion d'une bactériémie ou d'une septicémie, on réalise une prise de sang qui sera mise en hémoculture afin de déterminer la présence de bactéries infectieuses.

Traitement

Le traitement dépend du type d'infection :

En cas de pneumonie : le traitement nécessite l'utilisation d'antibiotiques afin d'éliminer la bactérie responsable de l'infection. Généralement, on utilise en première intention l'amoxicilline, ou la spiramycine ou la pristinamycine. Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de quelques jours, le médecin pourra être amené à changer d'antibiotique. Pour atténuer la fièvre, le médecin peut prescrire du paracétamol.

En cas d'otite : le recours aux antibiotiques est nécessaire si l'enfant a moins de 2 ans et si l'otite est purulente et douloureuse. Le médecin prescrira alors de l'amoxicilline (en association avec l'acide clavulanique si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 4 jours ou si l'otite purulente est accompagnée d'une conjonctivite). Si l'otite est congestive et si l'enfant a plus de 2 ans, la prise d'antibiotiques n'est pas utile. Pour améliorer le confort de l'enfant, le médecin peut prescrire un antalgique-antipyrétique (traitement pour soulager la fièvre).

En cas de sinusite : le traitement d'une sinusite bactérienne repose en sur l'utilisation de l'amoxicilline (antibiotique pris par voie orale) chez l'enfant et chez l'adulte.

Si les symptômes ne s'améliorent pas au bout de 3-4 jours, l'amoxicilline doit être prise en association avec l'acide clavulanique, un bêta-lactamine.

En cas de méningite : la méningite bactérienne exige un traitement antibiotique urgent. Le traitement est fait lors d'une hospitalisation. Le médecin met en place un premier traitement antibiotique en urgence après l'examen clinique, la prise de sang et la ponction lombaire, qui peut comporter plusieurs antibiotiques selon la sensibilité aux germes et à la résistance aux différents antibiotiques. Le traitement dure entre 1 et 3 semaines.

En cas de bactériémie ou de septicémie : le traitement repose sur l'utilisation d'antibiotiques (oxacilline, cloxacilline, vancomycine...) dont le type et la durée dépendent de plusieurs paramètres (localisations secondaires, porte d'entrée du sepsis, antécédents médicaux du patient, éventuelles pathologies chroniques, évolution clinique et microbiologique, âge du patient, allergies, résultat de l'antibiogramme...).

Vaccin contre le pneumocoque

pour prévenir l'infection par un pneumocoque : Prevenar 13®, Pneumovax®, Vaxneuvance®, Prevenar 20® (remboursés à 65% par l'Assurance maladie). Le vaccin pneumococcique est obligatoire pour les bébés nés depuis le 1er janvier 2018 avec 3 doses de vaccin à l'âge de 2, 4 et 11 mois. La vaccination est ensuite recommandée mais non obligatoire à partir de l'âge de 2 ans, pour les personnes à risque élevé d'infections sévères à pneumocoque, quel que soit l'âge :

personnes immunodéprimées ou atteintes de syndrome néphrotique ;

personnes porteuses d'une maladie prédisposant à la survenue d'infections invasives à pneumocoque :

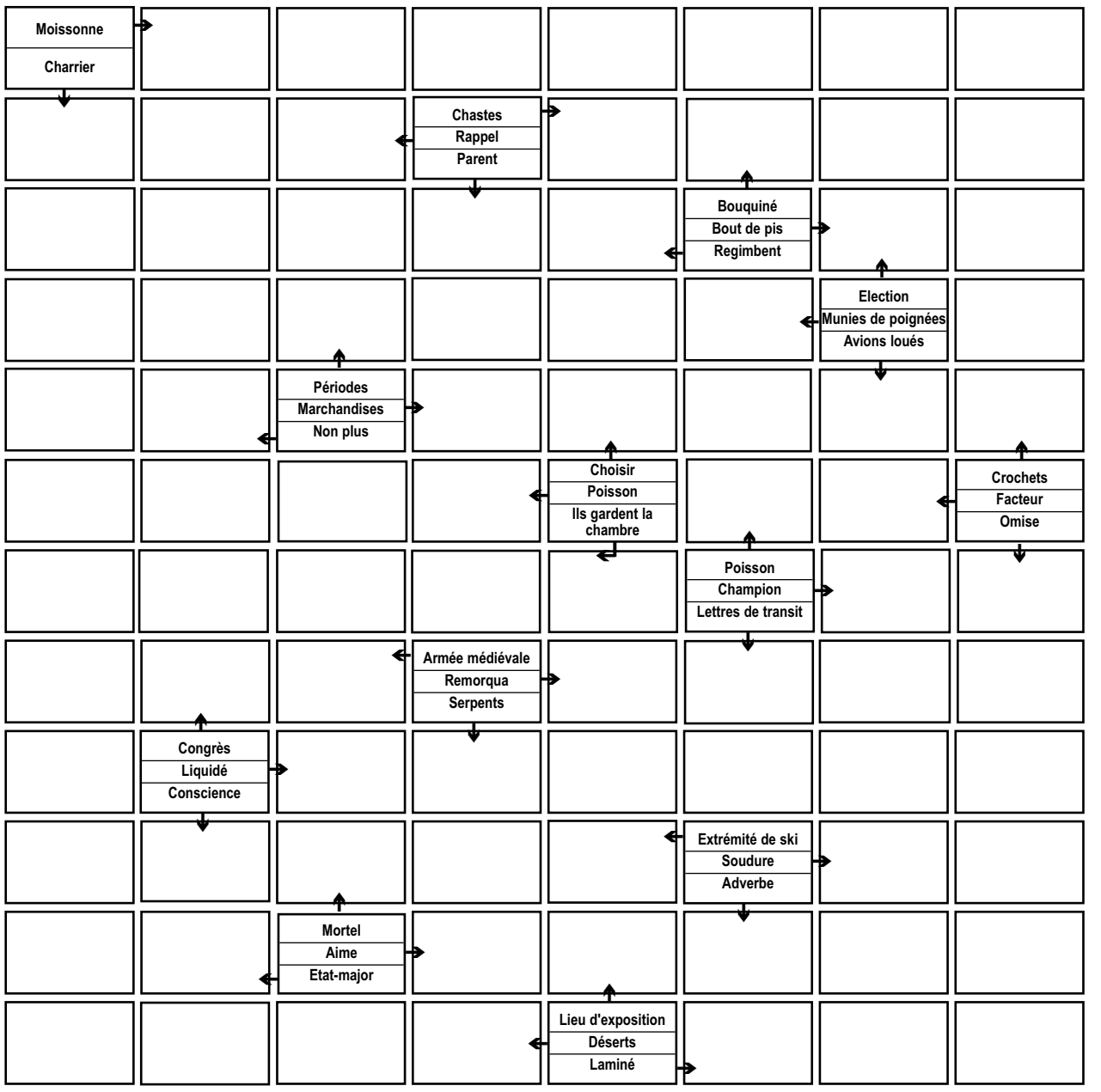
maladie du cœur, insuffisance cardiaque ;

insuffisance respiratoire chronique, bronchopneumopathie obstructive, emphysème, asthme sévère, mucoviscidose ; insuffisance rénale ; maladie chronique du foie ; diabète ; brèche ostéoméningée, implant cochléaire ou candidats a une implantation cochléaire drépanocytose.

La vaccination peut être réalisée chez le médecin en cabinet de ville, en pharmacie, à l'hôpital ou en PMI (pour les enfants jusqu'à 6 ans), ou dans un laboratoire de biologie médicale. Elle peut également être réalisée dans un centre de vaccination public.

Dans ce cas, la prescription, la délivrance du vaccin et la vaccination s'effectuent sur place.

Mots fléchés n° 2441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 2440

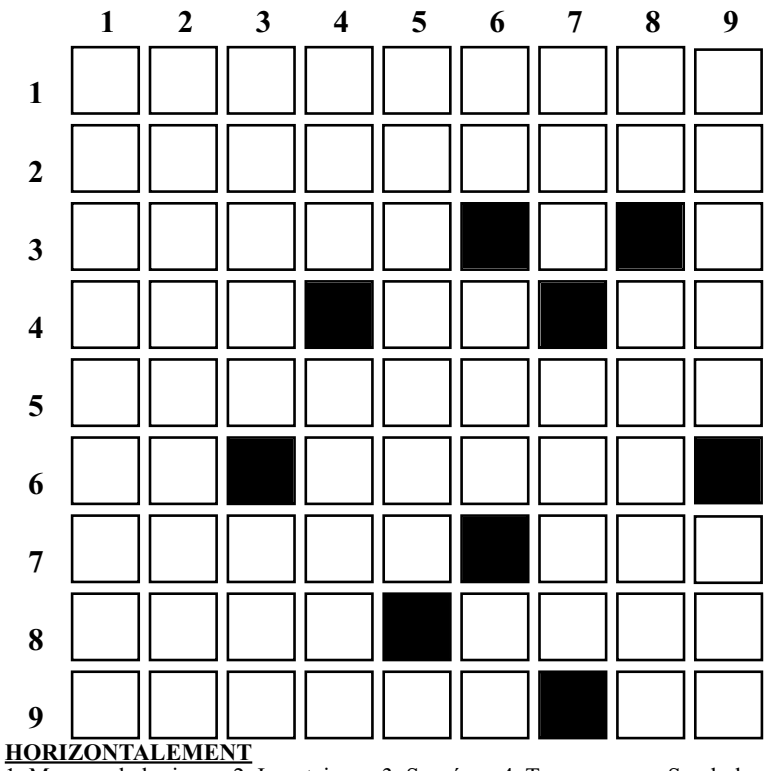
Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 2440

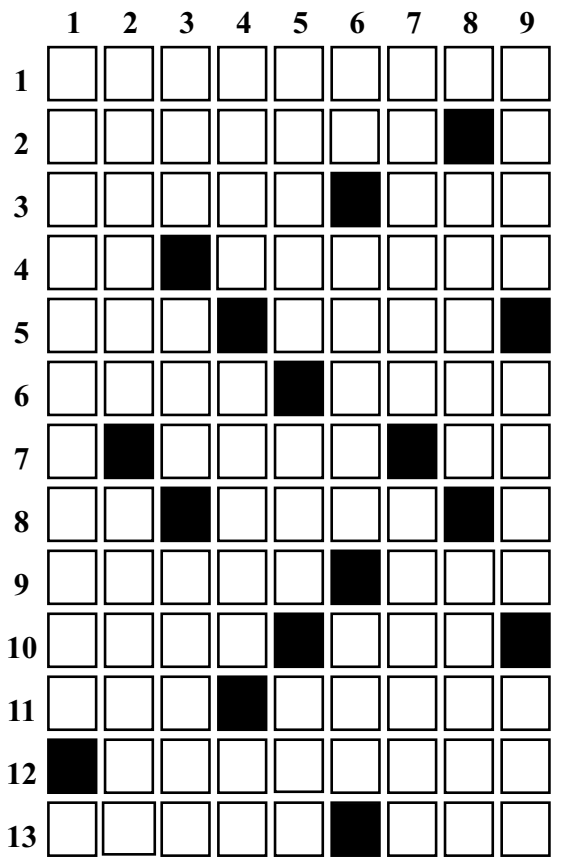
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 2440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

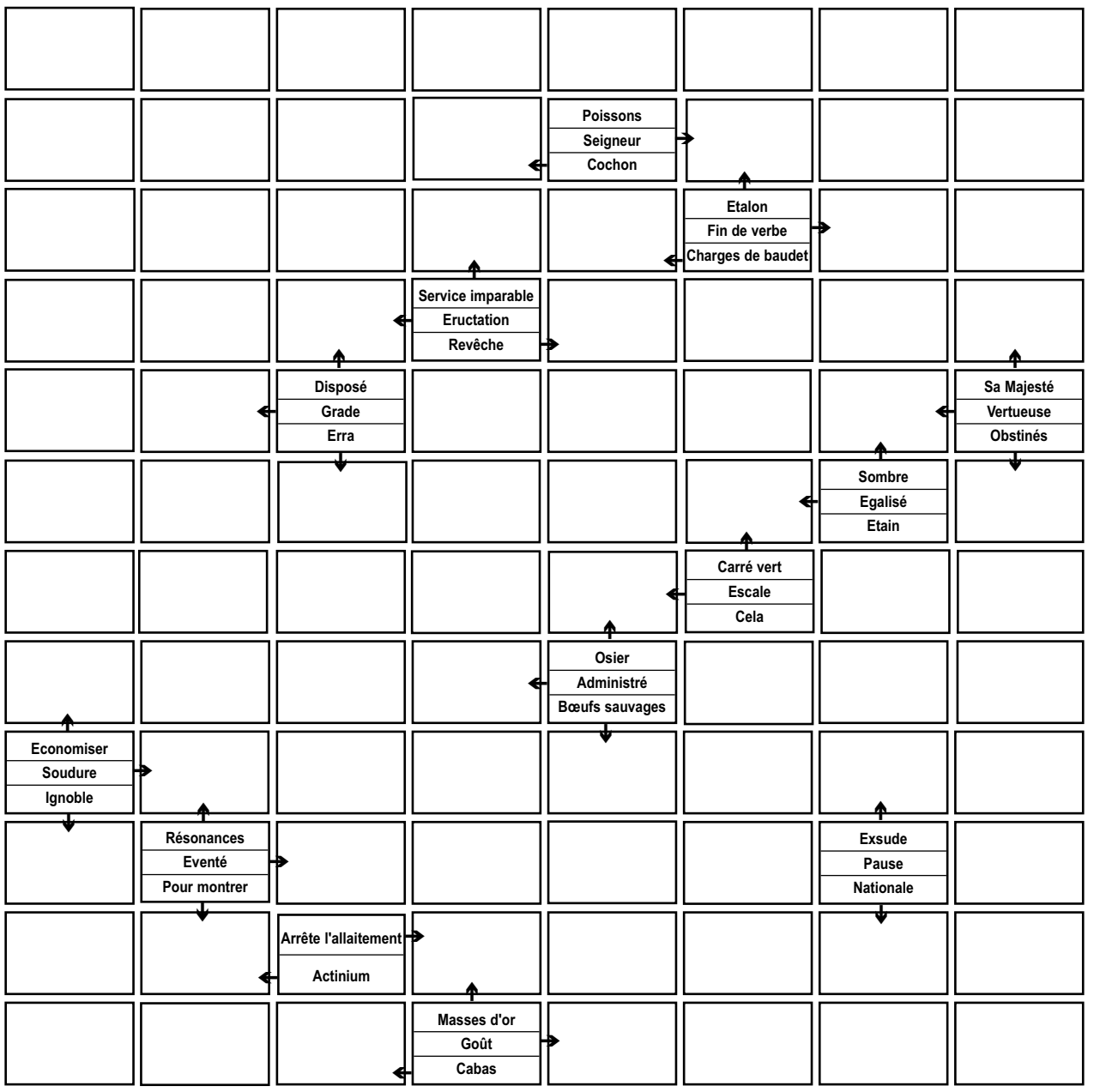
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7

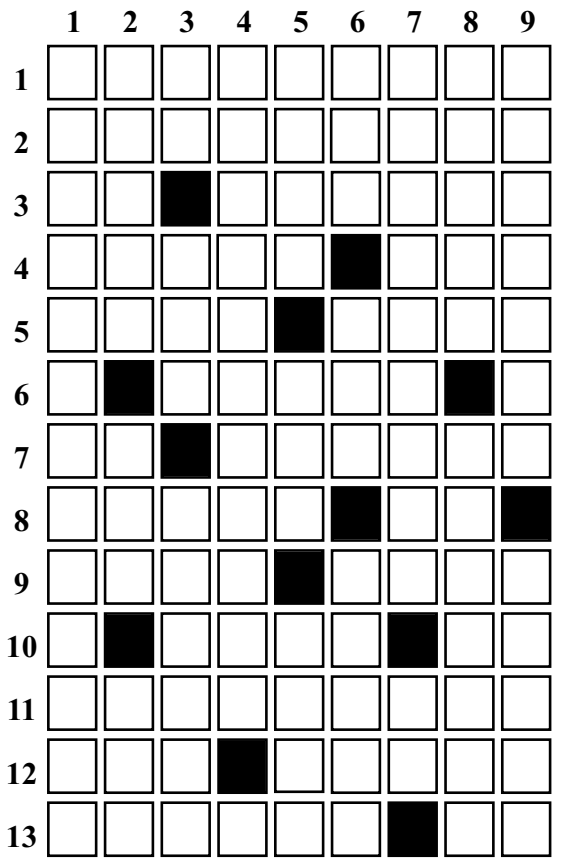
SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1700



Mots croisés 9/13 n° 1700



HORIZONTALEMENT

1. Truchement - 2. Sols carrelés - 3. Cœur isolé - Suis à la trace - 4. Soirée mondaine - Gros gibier - 5. Fut agréable - Capital - 6. Faisceau de menu bois - 7. Liséré - Plante à floraison printanière - 8. Dessin lavé - Aperçu - 9. Devise européenne - Elle est parfois sucrée - 10. Il n'a ni dieu ni maître - Compris - 11. Corps des évêques - 12. Sans culture - Désastre - 13. Damée - Terre antique.

VERTICALEMENT

1. Dissémination - 2. Relatif au tarin - Sueur - Sentit mauvais - 3. Ecran familier - Pour respirer - Exactes - 4. Renommées - 5. Fit entendre - Type banal - Aigre - 6. Possessif - Chance - Avant de vaisseau - 7. Divinatoire - Lettre et nombre - 8. Masse de bois - Cheval de course - 9. Substance - Changée.

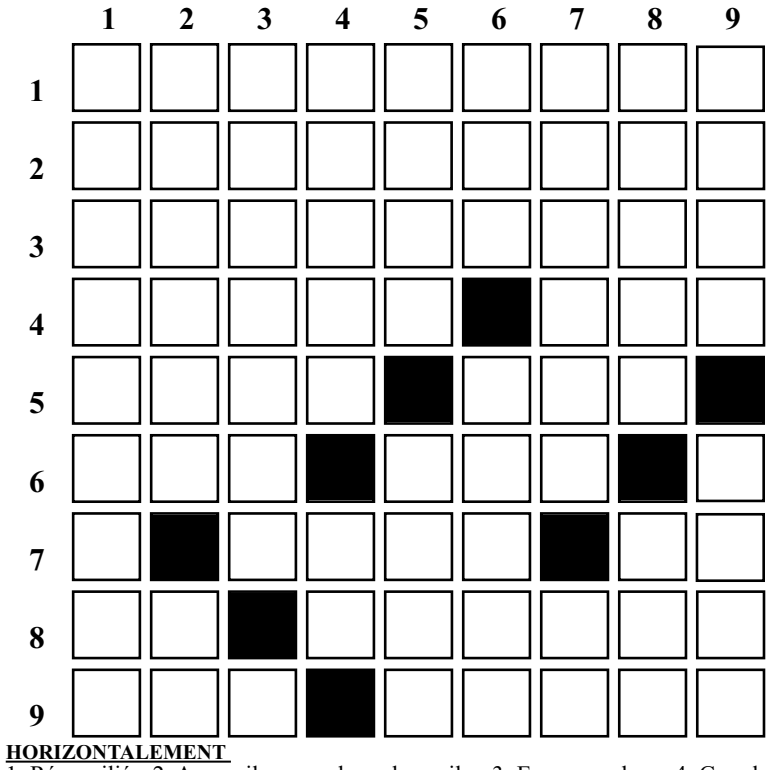
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1699

Horizontalement

ABJECTES
BRAS - RUA
RIS - OIES
EMETTE - S
GAREE - VE
EDAM - LIE
SE - EMUS -
- SIROTER
A - DIT - RU
GUET - CAS
IR - EPRIS
REG - AISE
ABREGES - AGIR
BRIMADES - URE
JASERA - IDE - G
ES - TEMERITE -
C - OTE - MOT - PA
TRIE - LUT - CRI
EUE - VISERAIS
SASSEE - RUSSE

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1700



HORIZONTALEMENT

1. Réconcilié - 2. Appareil pour enlever les poils - 3. Escarmouches - 4. Grand-mère - Brame - 5. Père d'Iule - Possessif - 6. Ecrivain américain - Tout va bien - 7. Assassiner - La rumeur - 8. Jeu chinois - Ponctue - 9. Souci du figaro - Trop employées.

VERTICALEMENT

1. Agencé autrement - 2. Nivelé - Terme musical - 3. Substance colorée de la peau - 4. Blessure - Traditions - 5. Qui ne court pas les rues - Quittance - 6. Enleva - Pesas le contenant - 7. Arbres - Apparu - 8. Sifflées - Poème - 9. Anneau de cordage - Précèdent les autres.

SOLUTION N°1699

HORIZONTALEMENT

APUREMENT
VASE - INES
AN - PIETRE
NICOL - OIT
TERREAU - S
CRET - GREE
O - PETREL -
USE - PERES
RASAIS - ET

VERTICALEMENT

AVANTCOUR
PANIER - SA
US - CREPES
REPORTE - A
E - ILE - TPI
MIE - AGRES
ENTOURER -
NERI - ELEE
TSETSE - ST

SOLUTION N° 1699

HORIZONTALEMENT

FELICITER
OVIN - REVA
REMODELER
T - OUI - ENE
ENGINS - ET
MUE - GERME
EPROUVEE -
NI - BEIGNE
TETE - T - TI
- DARD - RSF
ASTAIRE - F
B - ENTENTE
SERT - REEL

VERTICALEMENT

FORTEMENT -
ABS
EVE - NUPIEDS
- E
LIMOGER -
TATER
INOUI - OBE-
RANT
C - DINGUE - DIT
IRE - SEVIT - RER
TELE - REG -
RENE
EVENEMENTS
- TE
RARETE - EIFFEL

			1		3		5	
				8			4	
3	8			9				2
		8		5	2		6	
7						4		
	5		7	1		2		
5				2			3	6
	1			7				
	9		3		8			

5	1	7	2	6	8	3	4	9
9	6	8	5	3	4	7	2	1
4	2	3	7	1	9	5	8	6
6	7	5	8	2	3	9	1	4
1	8	4	6	9	7	2	3	5
3	9	9	1	4	5	6	7	8
8	5	6	4	7	2	1	9	3
7	3	1	9	8	6	4	5	2
2	4	9	3	5	1	8	6	7

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA D'AMMI-MOUSSA
COMMUNE D'EL-OULDJA
FISCALE : 098448365143118

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°06/2026

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune d'El-Ouldja Lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour réaliser le projet suivant :

ACQUISITION D'UN BUS POUR LE PARC DE LA COMMUNE D'EL-OULDJA

Ne peuvent soumissionner seuls les candidats qui répondent aux conditions minimales d'éligibilité à savoirs :

1- **Capacités professionnelles**

Doivent obligatoirement disposer de :

- un registre de commerce électronique portant le code d'activité approprié à l'objet de l'appel d'offre
- l'agrément délivré par le ministère de tutelle

2- **Capacités financières**

Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des 03 dernières années (2023-2024-2025) supérieure ou égale à 20.000.000,00 DA

3- **Capacités techniques**

Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maitre d'ouvrage

Les soumissionnaires peuvent télécharger le cahier de charge en consultant la page officielle (Facebook) :commune el-ouldja wilaya relizane

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2026
ACQUISITION D'UN BUS POUR LE PARC DE LA COMMUNE D'EL-OULDJA
à Mr le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'EL-Ouldja (w) de Relizane
bureau des marchés publics

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution de l'annonce dans la presse écrite (quotidiens régionaux) ou la presse électronique agréée

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la préparation des offres avant 13 :30h

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,le délai de préparation des offres sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant

Les soumissionnaires resteront engager par leurs offres pendant une durée de 90 jours +le délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres

Cette annonce est considérée comme un appel aux soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des offres qui a été fixée le dernier jour pour le de dépôt des offres à 14 heures

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2631015035**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L' URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TIARET

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°18/2026 DU 24/09/2026

NIF : 099814019012035

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté a la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales **N°18/2026 DU 24/09/2026** pour la réalisation du :

PROJET : Commune De Mellekou

Travaux D'Aménagement Urbain (Réalisation Des Trottoirs) et rénovation De L'Eclairage Public par technique LED De La Cité Bay Menouar

Que l'analyse des offres techniques et Financières a abouti aux choix suivants :

Désignation	Attributaire provisoire	Montant proposé DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délais	OBS
Commune De Mellekou Travaux D'Aménagement Urbain (Réalisation Des Trottoirs) et rénovation De L'Eclairage Public par technique LED De La Cité Bay Menouar	BELLAHRECHE BOUALEM NIF : 185142700577110014000	15 019 982,00	15 019 982,00	45 Jours	Offres moins disant

Conformément à l'article N°82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public. Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés Publics de la wilaya de Tiaret (auprès de la secrétariat générale contre un accuser de réception) dans un délai de dix(10) jours a compter de la publication du présent avis aux journaux nationaux et le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2631015024**

ALGÉRIE TELECOM -SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE
DES TELECOMMUNICATONS - AIN TEMOUCHENT

AVIS D'ANNULATION

La Direction Opérationnelle des Télécommunications - Ain Témouchent informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/AT/DOT46/2026 pour les travaux de Maintenance et de Développement de la Canalisation pour le réseau FTTx (Contrat d'adhésion) publié sur le site web d'Algérie Télécom et les deux journaux nationaux : **LE JEUNE INDEPENDANT** et **ECH-CHAAB** en date du 03/06/2026 que cet appel d'offres est annulé

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2616034607**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère De L'Habitat De L'Urbanisme De La Ville Et De L'Aménagement Territoire

Direction Du Logement De Djelfa

NIF 00 1317019004944 DL

Mise en Demeure N° :01

- **Vu la l'ordre de service n° 04 du 08/09/2026**
- **Vu la faible cadence des travaux**

L'entreprise SABKOUF (Gérant hadjadj Abdel Bari domicilié à lot n° 1,cité ben thour commune Ouergla wilaya de Ouergla), titulaire du marché portant visa du comité des marches publiques de la wilaya de Djelfa n° 317 du 02/09/2026 et visa du contrôle budgétaire n° 1018 du 08/09/2026 relatif aux travaux d 'amélioration urbain de l'axe du premier giratoire à l'entrée nord de la cille de Djelfa Lot n°03 est **Mise en Demeure** de renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaire et rattrape le retard enregistré ,et ce dans un délai de cinq (05) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux torts et exclusifs de l'entrepris.

Le Jeune Indépendant **du 19/10/2026 / ANEP 2616034732**

Les 5 stades d'un cancer de l'estomac

Pour déterminer le stade du cancer (donc son étendue), les médecins s'appuient sur un système international appelé "TNM". Un cancer de l'estomac peut alors être au stade 0, 1, 2, 3 ou 4 au moment du dépistage.

Ce cancer est néanmoins en forte régression depuis une trentaine d'années en France, se situant désormais au 13ème rang des cancers les plus fréquents

Comment définir le stade d'un cancer de l'estomac via le système TNM ?

"Pour déterminer le stade du cancer, les médecins s'appuient sur un système international de stadification, le système TNM (utilisé pour Tumor, Nodes, Metastasis, ce qui signifie, tumeur, ganglions, métastases)", explique d'emblée le Pr Frédérique Peschaud, chirurgien viscéral et digestif. Les médecins prennent en compte la profondeur de la tumeur dans les différentes couches de l'estomac ainsi que son extension éventuelle aux organes voisins (qui correspond à la lettre T), l'atteinte ou non de ganglions lymphatiques par des cellules cancéreuses (qui correspond à la lettre N) et la présence ou non de métastases dans des parties du corps plus éloignées (qui correspond à la lettre M). En fonction de ces éléments, le stade du cancer est défini. Le cancer de l'estomac peut être de stade 0, 1, 2, 3 ou 4 (ou I, II, III ou IV car les chiffres romains sont couramment utilisés) :

le stade 0 qui correspond à une tumeur dite in situ (localisé)
le stade 1 qui correspond à une tumeur unique et de petite taille
le stade 2 qui correspond à un volume local plus important
le stade 3 qui correspond à un envahissement des ganglions lymphatiques ou des tissus avoisinants
le stade 4 qui correspond à une extension plus large dans l'organisme sous forme de métastases.

Stades du cancer : 1,2,3,4, comment savoir ?

Déterminer le stade du cancer permet de choisir le traitement le plus adapté. Les stades varient de 1 à 4. Plus le chiffre est élevé et plus le cancer est avancé, cependant il existe des traitements pour chacun de ces stades.

C'est quoi un cancer de l'estomac de stade 1 ?

Un cancer de stade I ou 1 est le stade le moins avancé et le plus facile à soigner. Il correspond à une petite tumeur qui se trouve dans la couche la plus interne de l'estomac, sans envahissement ganglionnaire.

C'est quoi un cancer de l'estomac de stade 2 ?

Le stade 2 (II) correspond à un cancer de sévérité intermédiaire. Il signifie que la tumeur s'est développée à travers les parois de l'estomac.

C'est quoi un cancer de l'estomac de stade 3 ?

Le stade 3 (III) correspond à une tumeur qui s'est propagé aux ganglions lymphatiques.

C'est quoi un cancer de l'estomac de stade 4 ?

Le stade 4 (IV) est le stade le plus difficile à traiter car le patient présente des métastases à distance, autrement dit à d'autres parties du corps comme les poumons, les os, le péritoine... On parle aussi de cancer de l'estomac métastatique.

Quelle espérance de vie en fonction du stade ?

"L'espérance de vie dépend en effet du stade de la maladie. Mais, les statistiques de survie sont des estimations générales qui nécessitent d'être interprétées avec prudence", nous confie notre chirurgien viscéral et digestif. Elles ne permettent pas de prévoir la survie d'un patient en particulier. On ne dispose pas de statistiques françaises spécifiques. Selon la Société Canadienne du Cancer :

Si le cancer est présent uniquement dans l'estomac (localisé), la survie après 5 ans est de 69%
Si le cancer a envahi des ganglions lymphatiques autour de l'estomac (régional), la survie à 5 ans est de 31%
Si le cancer s'est propagé à d'autres parties du corps (métastases), la survie à 5 ans est de 5%

Quel traitement en fonction du stade ?

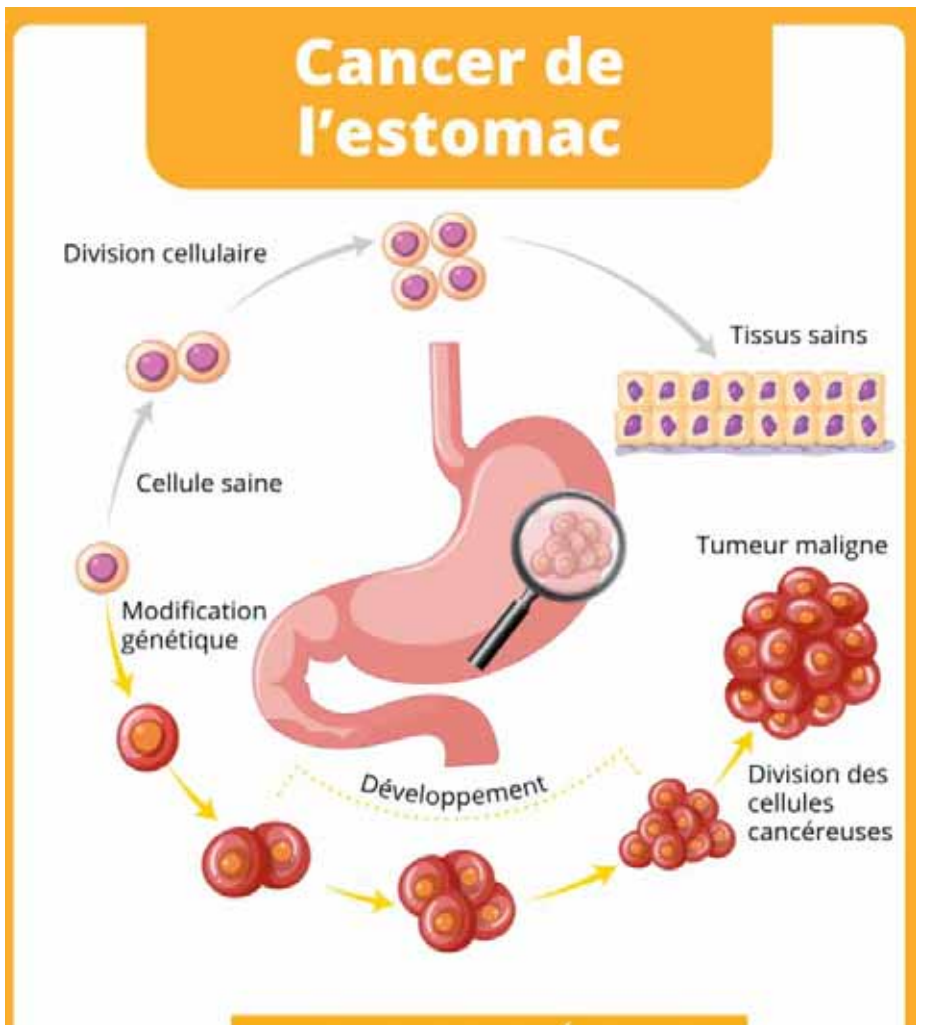
Le choix des traitements dépend des caractéristiques du cancer : l'endroit où il est situé, son type histologique, c'est-à-dire le type de cellules impliquées, son stade, c'est-à-dire son degré d'extension, et son grade, c'est-à-dire son degré d'agressivité. Le choix des traitements fait l'objet d'une concertation pluridisciplinaire et est déterminé en accord avec le patient. Par exemple :

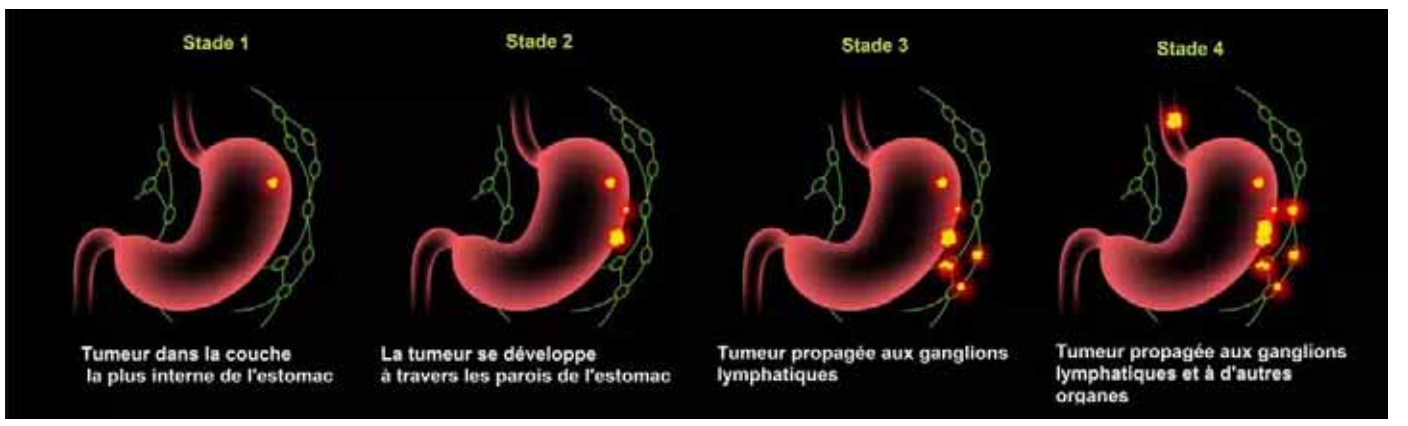
→ Un traitement par endoscopie ou une chirurgie seule peuvent être proposés si le cancer est à un stade précoce et qu'il est limité à la muqueuse de l'estomac

→ La chirurgie seule est le traitement de référence d'un cancer à un stade dit localisé (qui a atteint la sous-muqueuse ou la musculeuse et qu'aucun ganglion n'est touché). Une chimiothérapie, réalisée avant et après la chirurgie, peut être proposée

→ La chirurgie, en association avec la chimiothérapie avant et après l'intervention est le traitement de référence d'un cancer à un stade localement avancé (la tumeur s'est étendue dans la paroi de l'estomac et peut avoir envahi les organes voisins ou adjacents). Une radiothérapie associée à une chimiothérapie réalisée après la chirurgie (radiochimiothérapie postopératoire) peut être proposée après discussion en RCP.

→ La chimiothérapie est le traitement de référence d'un cancer à un stade métastatique (il a envahi d'autres organes sous la forme d'une ou plusieurs métastases). Parfois, une chirurgie peut être proposée avant la chimiothérapie.





Acétonémie : que faire lors d'une crise d'acétone ?

L'ACÉTONÉMIE désigne une quantité de corps cétoniques (acétone) anormalement élevée dans le sang ou les urines. Quels sont les symptômes d'une crise d'acétone ? Quelles sont les causes ? Est-ce grave ?

L'acétone est une substance acide, présente naturellement en très petites quantités dans le sang et l'urine. Elle fait partie, avec l'acide acétylacétique et l'acide bêta-hydroxybutyrique, des corps cétoniques. Ces substances sont fabriquées normalement par le foie à partir des graisses et éliminées par les reins dans les urines. La crise d'acétone ou acétonémie arrive lorsque la concentration des corps cétoniques est anormalement haute dans le sang. Elle touche particulièrement les enfants. Qu'est-ce qui provoque une crise d'acétone ? Quels sont les symptômes ? Comment soigner acétonémie ?

Définition : qu'est-ce que l'acétonémie ?

Le rôle de l'acétone et des corps cétoniques est d'intervenir pour libérer de l'énergie lorsque les réserves en sucres sont insuffisantes, notamment en période de jeûne. Elles augmentent donc dans le corps lorsque les cellules sont en hypoglycémie ou quand le sucre ne peut pénétrer convenablement dans les cellules. "Si les corps cétoniques sont produits en trop grande quantité, ils peuvent entraîner des nausées, des vomissements" explique le Professeur Nathalie Jeandidier, endocrinologue. On parle dans ce cas de crise d'acétone. Aussi appelée acétonémie, hypercétonémie ou vomissements cycliques, elle se produit généralement chez l'enfant de 3 à 10 ans. Pour que cesse une crise d'acétone, "il faut simplement réhydrater le patient avec du glucose", continue-t-elle.

Qu'est-ce qui provoque une crise d'acétone ?

► La crise d'acétone peut survenir après une sous-alimentation, notamment lors d'un jeûne prolongé.

► Elle peut aussi être provoquée par une pathologie sous-jacente, comme une infection de type otite, rhinopharyngite ou angine. "C'est souvent des cas où on ne mange pas - ou moins - et où on a une insulino-résistance du fait de l'infection", développe la Pr Jeandidier.

► Elle peut également survenir dans les traitements par infusion d'insuline rapide (avec une pompe à insuline). "Si l'administration de l'insuline s'arrête, il n'y a pas de réserve et on a l'apparition d'une acétonémie avant l'hyperglycémie."

Comment soigner l'acétonémie ?

► La prise en charge est fonction du niveau de gravité de la crise et de son origine. En attendant la consultation, il est conseillé de s'hydrater : boire de l'eau et des petites quantités de boissons sucrées si la personne n'est pas diabétique (pour éviter une déshydratation due aux vomissements), et manger en petites quantités. Il est d'ailleurs recommandé de manger des sucres lents. Dans l'urgence et en cas de réanimation nécessaire, des bicarbonates peuvent aussi être donnés au malade, afin de faire baisser l'acidité sanguine.

► Si la cause de la crise d'acétone provient suite à un diabète, un traitement antidiabétique adapté devra être mis en place.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	05:04	05:08	05:23	05:13	05:29	05:34	05:37
Dohr	12:14	12:19	12:33	12:24	12:40	12:44	12:48
Açr	15:21	15:26	15:41	15:36	15:48	15:53	15:56
Maghrib	17:47	17:52	18:07	18:02	18:14	18:19	18:22
Icha	19:09	19:13	19:28	19:19	19:34	19:39	19:42

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8620 — LUNDI 19 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	20°
Oran	26°	17°
Constantine	27°	13°
Ouargla	30°	18°

RÉGULATION DES PRIX

TEBBOUNE SERRE LA VIS AUX INTERMÉDIAIRES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'élaboration d'un projet de texte pour réglementer strictement l'activité des intermédiaires et des revendeurs entre producteurs et citoyens. La décision a été prise, hier, lors du Conseil des ministres, dans un contexte de suivi renforcé des prix à l'échelle nationale. Elle vise à encadrer les circuits de distribution, où se forme une grande partie des prix, et accompagne l'ouverture d'une enquête sur le rôle de certains importateurs de viande, soupçonnés d'accaparement et de hausses de prix.

Selon le communiqué de la Présidence de la République, le chef de l'État veut un cadre réglementaire strict pour tous ceux qui s'interposent entre le producteur et le consommateur. Le texte reste à rédiger, et le communiqué n'en précise ni le contenu ni le calendrier.

La mesure vise directement les circuits de distribution, où se forme une bonne partie des prix payés par le consommateur. Plus il y a de maillons entre le producteur et l'acheteur final, plus les occasions de majorer les prix se multiplient, et plus il devient difficile de savoir qui en profite.

Elle accompagne une autre instruction donnée au cours de la même réunion.

Le président Tebboune a demandé au Premier ministre d'ouvrir une enquête sur le rôle de certains importateurs de viande, soupçonnés d'accaparer ces produits et d'en faire monter les prix auprès des bouchers, qui les revendent au tarif de la viande locale. L'enquête doit aussi porter sur les écarts de prix de la viande importée, constatés d'une wilaya à l'autre et parfois d'un quartier à l'autre.



Une vue du Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres s'est par ailleurs penché sur le mécanisme proposé pour suivre quotidiennement les prix des produits de première nécessité et leur disponibilité sur l'ensemble du territoire.

Combinés, ces trois volets dessinent une approche en plusieurs temps : mieux observer les prix, enquêter sur les abus présumés, puis fixer des règles plus strictes pour les acteurs de la chaîne de distribution.

L'ordre du jour comprenait aussi deux dossiers d'infrastructures : l'état d'avancement de la ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba au port d'Annaba, ainsi que du quai minier prévu dans l'extension de ce port, et des projets de marchés, par négociation directe, pour le raccordement des nouvelles stations de dessalement d'eau de mer de Chlef, Mostaganem et Tlemcen.

S. O. Brahim

PARTENARIAT STRATEGIQUE ALGERO-CHINOIS

Les parlementaires en formation à Jiangxi

LE VICE-PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Bassam Abdou Belhadj, a mis en avant la solidité du partenariat stratégique entre l'Algérie et la Chine, à l'occasion de l'ouverture d'une session de formation consacrée à l'expérience parlementaire chinoise. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du Conseil de la nation.

Bassam Abdou Belhadj a déclaré que «nous considérons la Chine comme un partenaire durable», lors de l'ouverture de la session de formation destinée à la délégation algérienne, composée des membres des deux chambres du Parlement.

Il a souligné l'importance de cette initiative pour approfondir les échanges entre les deux pays et permettre aux parlementaires algériens de s'imprégner de l'expérience chinoise dans les domaines législatif, politique, économique et diplomatique. Dans son allocution, il a également salué une initiative qui «donne davantage d'opportunités à notre coopération» et contribue à renforcer les relations entre les institutions parlementaires des deux pays. Le vice-président du Conseil de la nation a rappelé que les relations algéro-chinoises reposent sur une histoire commune de solidarité et de soutien mutuel. Il a notamment évoqué l'appui apporté par la Chine à la Révolution algérienne dans la lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale, qui «a constitué l'un des fondements des relations diplomatiques entre les deux pays», a-t-il souligné. Ajoutant qu'après l'indépendance, cette relation s'est progressivement élargie à l'accompagnement des efforts de développement de l'Algérie. Elle a évolué vers un partenariat stratégique global, avant de connaître un nouvel approfondissement avec l'adhésion de l'Algérie à l'initiative de «la Ceinture et la Route». Mettant en avant la volonté commune des Présidents Abdelmadjid Tebboune et Xi Jining d'élargir cette coopération à différents secteurs, il a exprimé l'attachement de l'Algérie à ce partenariat, tant sur le plan bilatéral que dans les cadres régionaux et multilatéraux, en soulignant la convergence des deux pays autour des principes de respect de la souveraineté des États, de coopération et de développement partagés.

Le responsable parlementaire a, dans ce contexte, souligné «la portée de ces rencontres pour la découverte des expériences nationales et le renforcement des liens entre les institutions». Il a rappelé que plusieurs délégations algériennes avaient déjà participé à des visites et à des programmes similaires en Chine, dont elles étaient revenues avec des appréciations positives.

Cette nouvelle session est ainsi destinée à mieux faire connaître aux membres de la délégation algérienne les mécanismes institutionnels chinois et les pratiques développées dans plusieurs domaines. Les échanges portent notamment sur l'organisation parlementaire, les politiques économiques et de développement, la diplomatie ainsi que les modalités de gestion et de gouvernance. Sur le plan international, le représentant du conseil de la nation a plaidé pour «une coopération fondée sur le respect des engagements et des conventions internationales». Il a exprimé «la conviction que la solidarité entre les deux pays, dans les cadres bilatéraux comme multilatéraux, pouvait contribuer à promouvoir un ordre international dans lequel la paix, le développement et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes occupent une place centrale».

Par ailleurs, les parlementaires présents ont tenu à cette occasion salué les efforts déployés par les organisateurs et des ambassades d'Algérie et de Chine afin d'assurer le bon déroulement de cette session, considérée comme une occasion de consolider le dialogue parlementaire et de favoriser le partage de compétences.

Il convient de noter qu'organisée par le Collège professionnel du Jiangxi des langues étrangères et du commerce international, cette session se poursuit jusqu'au 28 octobre. Elle porte notamment sur plusieurs aspects du fonctionnement institutionnel chinois, les missions du Parlement, la gouvernance, l'administration et les politiques de développement, ainsi que sur l'initiative chinoise de «la Ceinture et la Route» et les perspectives de coopération internationale constituent ainsi un cadre d'échanges autour de l'expérience chinoise, avec l'ambition de renforcer les relations entre les deux institutions parlementaires et élargir les perspectives de coopération entre Alger et Pékin.

Sihem Bounabi

FIRST GLOBAL CHALLENGE 2026 EN CORÉE DU SUD

Cinq lycéens algériens décrochent l'or

L'ALGÉRIE s'est distinguée au rendez-vous mondial de la robotique destiné aux lycéens, organisé à Incheon, en Corée du Sud. Une équipe composée de cinq lycéens algériens a remporté la médaille d'or du Jackie Bezos Award for International Enthusiasm lors du FIRST Global Challenge 2026. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. L'édition s'est tenue autour du thème «Igniting Innovation» (stimuler l'innovation), consacré aux moyens de prévenir les feux de forêt, d'en atténuer les effets et de favoriser la récupération après les sinistres. Les participants ont été appelés à mobiliser leurs connaissances scientifiques et technologiques dans le cadre de défis de robotique inspirés de cette problématique environnementale.

Réunissant des équipes de près de 190 pays, le FIRST Global Challenge 2026 (souvent surnommé les Jeux olympiques de la robotique) a permis à la délégation algérienne de décrocher l'or dans la catégorie du Jackie Bezos Award for International Enthusiasm, qui valorise surtout l'engagement et la collaboration entre les jeunes issus de différents horizons. Le ministère de l'Éducation nationale a salué avec beaucoup de fierté cette performance, la considérant comme une illustration du potentiel des jeunes talents de l'école algérienne. Le département a loué les capacités des élèves à faire montre de créativité et à rivaliser dans les compétitions internationales, notamment «lorsqu'ils bénéficient de possibilités de formation, d'accompagnement et d'expérimentation». Outre les performances techniques, le concours accorde une place conséquente à la coopération internationale, aux échanges culturels et au travail collectif. La distinction obtenue par les cinq lycéens algériens s'inscrit dans cette approche, qui entend essentiellement encourager les jeunes à développer leurs compétences, en apprenant à collaborer avec des équipes d'autres pays. Le ministère a, pour sa part, réitéré son engagement à encourager les initiatives scientifiques et technologiques en milieu scolaire et à valoriser les efforts des élèves, des enseignants, des encadrants et des partenaires contribuant à la détection et à l'accompagnement des jeunes talents, appelés à participer à la construction de l'économie du savoir et à s'adapter aux mutations technologiques mondiales, peut-on lire dans le communiqué.

Il convient de souligner que les lycéens algériens lauréats ont bénéficié de l'accompagnement de Samsung Electronics Algérie et du centre de formation Altis Training Center, qui ont contribué à leur préparation à cette compétition internationale, avec l'appui d'un coach et d'un mentor. Cette médaille d'or s'ajoute à d'autres résultats obtenus par de jeunes Algériens dans les compétitions scientifiques et technologiques internationales en 2026.

Khalil Aouir